

LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE
ARTISTIQUE, DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



MONSIEUR LE DUC D'AUMAËLE

La Vie Illustrée

Journal Hebdomadaire.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION ILLUSTRÉE (limitée)

Directeur-Gérant - - - - W. A. GRENIER.
 Chroniqueur Humoristique - HECTOR BERTHELOT.
 Graphologue - - - - - PROF. MARC SAY.
 Secrétaire de la Rédaction - LÉON FAMELART.

COLLABORATEURS: Rose Couturier, Ruysdal, Dona Férentès, Jean Cravache, du Turf, Masque de Velours, William Piton, Dutromblon (Esq.), Lorgnette, Boum-Boum.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

No. 32 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis.....\$2.00 par an.
 " " 1.25 six mois.
 Montréal (livré à domicile) 2.50 par an.
 " " 1.50 six mois.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

L'exemplaire: 5 cents.

Les abonnés d'un an seulement auront droit aux primes.

ANNONCES (toisées sur agate)

Chaque insertion 10 cents la ligne.

TIRAGE: 20,000 EXEMPLAIRES.

CIRCULATION PAYÉE: 18,300.

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

W. A. GRENIER,
 "La Vie Illustrée,"

Boîte, 1772. MONTRÉAL, Canada.

MONTRÉAL, 30 MARS, 1889.



LA CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Jadis, quand j'étais petit,—je ne prétends pas être grand aujourd'hui,—j'avais la tête pleine d'illusions et je bâtissais, escomptant mes futurs succès, maints et maints châteaux en Espagne.

Je me voyais, par anticipation, complètement accablé de succès, couronné de lauriers et, finalement, enlevé par des bras vigoureux et porté en triomphe.

Mais, me disais-je, revenant au sentiment de la réalité, il faut être un homme tout à fait exceptionnel pour atteindre ce *summum* de la gloire.

Il faut avoir le courage d'accomplir une action d'éclat, comme, par exemple, s'élançant dans la flamme au péril de sa vie et arracher à l'élément destructeur une tendre jeune fille, un vieillard impotent, un enfant en bas-âge, ou, chevalier sans peur, affronter bravement les balles ennemies, s'élançant au plus fort de l'horrible mêlée d'une bataille et conquérir un drapeau; il faut, nouveau Mirabeau, avoir le talent d'émouvoir, d'électriser la foule par un discours plein d'une mâle éloquence...

Comme je ris maintenant de ma naïveté! Je ne faisais qu'entasser illusions sur illusions, car il est beaucoup plus facile que je ne croyais d'être porté en triomphe.

Inutile pour cela d'avoir pâli sur de volumineux bouquins ou, en fait de bravoure, de rendre des points au chevalier d'Assas.

Il suffit de tuer sa femme.

Comme vous voyez, ça n'est pas malin!

Donc, si vous désirez jouir des délices dans lesquelles nage toute homme qui est porté en triomphe, achetez un revolver et des cartouches; un beau jour, ayez des soupçons sur la fidélité de votre épouse—il est aisé d'avoir des soupçons: Othello en avait à revendre sur Desdemona;—il vous sera toujours facile d'occasionner une petite scène au cours de laquelle vous enverrez une balle

dans le cœur, dans la tempe ou dans la nuque de votre moitié qui tombera raide morte sur le plancher.

Votre succès sera dans le sac.

Il ne vous restera plus qu'à aller vous constituer prisonnier, à goindre quelque peu dans le gilet de votre gardien et à confier votre défense à M^{re} St Pierre.

Vous pourrez alors être sûr de l'issue de votre procès: acquitté et remis en liberté immédiate, tous vos amis et admirateurs vous recevront à la sortie du palais et vous transporteront chez vous en poussant des cris d'allégresse.

Ne criez pas au paradoxe.

Ce moyen simple, expéditif et infaillible que je vous recommande, est étayé sur un précédent: l'affaire Bensen.

Après avoir envoyé sa femme *ad patres*, dans les circonstances que chacun sait, Bensen a été arrêté; son affaire s'est instruite; M^{re} St Pierre a empaumé les jurés qui ont déclaré l'accusé *non coupable*.

Ce dernier, ayant adressé à l'auditoire son plus gracieux sourire, est sorti gai, content, et ses admirateurs l'ont emporté triomphant, le cœur à l'aise.

Et voilà comment la vertu est toujours récompensée!

**

Quelques journalistes de cette ville ont désapprouvé le résultat de la délibération des jurés—mûre délibération, pourtant, puisqu'elle a duré deux heures et demie;—ils ont prétendu que le niveau de la moralité baissait, qu'on encourageait le crime, que l'action de tuer sa femme constituait un meurtre, que les jurés auraient dû être plus sévères, et patati et patata prêchi prêcha rata-touille purée de pommes cuites!...

Quels ergoteurs que ces journalistes! Jamais contents:

Quand le jury dit blanc, les quinteux disent noir.

On devrait les connaître. Mais on ne les connaît pas encore, à preuve que leurs jérémiades ont impressionné les braves jurés qui se sont dit:

—La presse n'est pas contente; tenons-nous sur nos gardes!

Et, afin de calmer la braillarde, ils ont condamné Chandler à végéter au pénitencier jusqu'à extinction de chaleur humaine.

—Mais, de quel crime est donc coupable ce forçat?

—Du plus monstrueux des forfaits, monsieur: il a blessé grièvement un homme!

—Mais Bensen, lui, a tué sa femme, et a été acquitté...

—Possible. Seulement, je vous prierai de considérer que tuer sa femme et blesser un monsieur sont deux opérations distinctes; que Bensen est un blanc et Chandler un mulâtre, et qu'il était urgent de faire un exemple de sévérité, afin de prouver que le niveau de la moralité n'a pas baissé d'une ligne.

**

Un troisième procès est encore pendant à l'heure où j'écris ces lignes: celui de M. McGratt, de la rue des Jurés.

Ce monsieur a laissé errer sa main, dans laquelle se trouvait un rasoir ouvert, sur le cou d'un nommé Holden. Ce dernier, qui me fait l'effet d'être bien impressionnable, en est mort instantanément.

On peut juger du désespoir de M. McGratt à la vue du corps s'aplatissant lourdement sur le plancher; mais il serait difficile de dépeindre l'abattement qui s'est emparé de son âme quand les *policemen* l'ont emmené aux cellules. Le pauvre garçon faisait peine à voir, réclament...

Ce qu'il doit s'embêter à l'ombre!... Non, ce ne serait pas assez que de le dire: il faudrait être à sa place pour s'en faire une idée approximative.

Ce pauvre M. McGratt doit attendre le moment de son élargissement avec une impatience facile à comprendre.

J'espère bien, puisqu'il aura été détenu malgré lui aussi longtemps, qu'on lui donnera un dédommagement convenable.

Il ne serait que juste, ce me semble, que la famille de Holden, qui a envoyé à ce dernier une traite de £1,000, passât la moitié de cette somme à M. McGratt; il serait inique que seule, elle profitât de la mort d'un héritier dont elle est redevable à ce monsieur.

LÉON FAMELART.

AVIS AUX LECTEURS

GRAND ROMAN CANADIEN INÉDIT

Dans un prochain numéro, nous commencerons la publication d'un GRAND ROMAN CANADIEN INÉDIT:

LA FOLLE DU MONT-ROYAL

Dû à une plume élégante qui, depuis longtemps, a déjà fait ses preuves.

LA VIE ILLUSTRÉE, qui est un journal essentiellement canadien, veut propager la littérature nationale et, pour atteindre ce but, notre direction ne recule devant aucun sacrifice.

L'action de ce roman palpitant d'intérêt se déroule presque entièrement à Montréal, ce qui lui donne, pour nos lecteurs, un attrait tout particulier.

Le fond en est réel, comme on pourra s'en convaincre en reconnaissant, sous les pseudonymes qui les cachent, certains personnages que l'auteur fait agir.

Nous ne voulons pas discuter sur la valeur des œuvres étrangères; mais nous sommes certain qu'en fait de romans publiés à Montréal, rien n'égale en intérêt celui que nous offrirons prochainement à nos lecteurs.

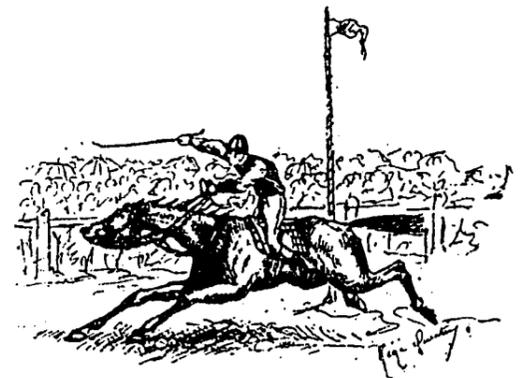
Nous espérons que le public nous tiendra compte des efforts que nous ne cessons de faire pour encourager notre littérature nationale.

LA POLITIQUE DE "LA VIE ILLUSTRÉE"

Ma politique à moi, voulez-vous la connaître?
 —Non, dites-vous?—Alors, ce sera plus tôt fait.
 D'ailleurs, je vous dirai qu'elle est encore à naître...
 Quoi! cela vous étonne? et pourtant c'est un fait!

J. B. C.

ECHOS DU SPORT



Jake Kilrain est parti pour l'Angleterre, à bord de l'*Adriatic*.

Les amateurs de tir à pigeons se réjouissent parce que le projet de loi de M. Adam Brown, pour la suppression de ce genre de sport, a été rejeté, à la chambre des Communes, par 67 voix contre 60.

Une dépêche de New-Haven annonce que John L. Sullivan est toujours de plus en plus ivre. On raconte qu'il a commis quelques méfaits et que la police n'a pas osé l'arrêter. Dans l'hôtel où il était descendu, il a mis tout sens dessus dessous et s'est porté à des voies de fait sur plusieurs *gentlemen*.

Un club de New-York, le *Paradise Club of Angler*, vient de faire l'achat de 70,000 arpents de forêt et de 50 lacs.

Voilà ce qu'on peut appeler des réserves de chasse et de pêche princières!

Une foule nombreuse assistait, dernièrement, à la première partie de *baseball* qui a été jouée à la Havane. Les joueurs étaient les membres des clubs Cardenas et Progreso. Les premiers ont remporté la victoire. Si le club "Havana" gagne le championnat de Cuba, il fera une tournée aux Etats-Unis.

LE DUC D'AUMALE

M. le duc d'Aumale, quatrième fils de Louis Philippe, naquit en 1822 ; il est le plus riche de sa famille, par suite de l'héritage du prince de Condé.

Agile, robuste, causeur brillant, chasseur forcené, cavalier accompli, le prince est de plus un écrivain émérite, un artiste ; bref, il réunit par un don rare les aptitudes les plus diverses et les plus spéciales.

Son éducation a été la même que celle de ses frères. C'est à dix-sept ans qu'il entra dans les rangs de l'armée.

En 1840, il accompagna son frère, d'Orléans, en Algérie, comme officier d'ordonnance. Il y commanda plus tard la subdivision de Médéah.

Vers la fin de l'année 1844, son mariage avec la fille du prince Léopold de Salerne fut résolu.

En 1847, le roi lui confia le gouvernement général des possessions d'Afrique ; mais la révolution éclata six mois après.

Le duc d'Aumale commença la période d'exil en Angleterre ; puis, après diverses étapes, il revint se fixer à Twickenham.

Il rentra en France en 1871, et fut nommé représentant du département de l'Oise.

Réintégré dans le cadre d'activité, en qualité de général de division, en 1872, il fut nommé, au cours de la même année, au commandement du 7^e corps d'armée, qu'il garda jusqu'en 1879, époque à laquelle il fut remplacé et désigné pour l'inspection générale des corps d'armée.

En juin 1886, les chambres françaises votèrent une loi aux termes de laquelle le séjour du territoire français était interdit au comte de Paris et à son fils aîné, ainsi qu'au prince Napoléon et au prince Victor, son fils.

Le lendemain de la promulgation de cette loi, les prétendants quittaient la France. Quelques jours plus tard, le général Boulanger, ministre de la guerre, faisait rayer des cadres de l'armée le duc d'Aumale, général de division, le duc de Chartres, colonel, le duc d'Alençon, capitaine, le prince de Murat, chef d'escadron, etc.

C'est à la suite de cette radiation que le duc d'Aumale adressait la lettre suivante au président Grévy :

Chantilly, 11 juillet 1886.

A M. le Président de la République française.

Monsieur le Président,

Il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires. J'ai gardé le silence.

Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française.

Aujourd'hui, en me faisant rayer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte, mais vous touchez à la charte de l'armée.

Sans tenir compte des titres conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper, jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, des hommes sans reproche, honorés par leurs services et par un dévouement légendaire à la patrie.

Je laisse à mes conseils le soin de défendre, par des arguments de droit, une cause qui est celle de tous les officiers.

Quant à moi, doyen de l'état major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste

Le général

HENRI D'ORLÉANS, Duc d'Aumale.

On répondit à cette lettre par un décret d'expulsion dont voici le texte :

Le président de la République française,

Vu l'article 2 de la loi du 23 juin 1886.

Vu la lettre de M. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, en date du 11 juillet 1886.

Vu la délibération du conseil des ministres en date de ce jour.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Décède :

Article premier.—Le territoire de la République est et demeure interdit à M. Henri d'Orléans, duc d'Aumale.

Article deuxième.—Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 13 juillet 1886.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le président de la République,

Le ministre de l'intérieur,

SARRIEN.

Durant son exil, le duc d'Aumale fit don à la France du magnifique château de Chantilly dont il avait hérité du dernier des Condés, mort en 1830.

Le décret qui le frappait a été rapporté le 7 mars cou-

rant, et l'ancien général s'est empressé de rentrer dans ses pénates.

Il y a quelques jours, il a été élu président de l'Académie Française pour le prochain semestre.

Dès son retour en France, il a conquis tous les cœurs par sa courtoisie discrète et par la correction des détails de ses premières visites. Rien ne l'obligeait de s'arrêter à Creil, de l'autre côté de Chantilly, et d'y coucher afin de n'arriver à Paris que le lendemain matin pour aller directement à l'Élysée remercier le président Carnot. De l'Élysée, le duc s'est rendu chez les deux maréchaux de France, Canrobert et MacMahon. Après être allé visiter son Académie bienaimée, le duc est allé voir M. Jules Simon pour le prier de ne pas quitter le fauteuil où le retient un accès de goutte, afin d'assister à la séance spéciale qui a eu lieu pour fêter le retour du prince. C'était une pensée charmante, mais M. Jules Simon est allé néanmoins à l'Académie où, comme président, il a souhaité la bienvenue au duc d'Aumale.

Les gens expriment leur opinion en disant : " Pour un prince, c'est un bon prince."

Le duc d'Aumale a eu deux fils : le prince de Condé, mort en 1865, et le duc de Guise, mort en 1872.



LE GÉNÉRAL LÉGITIME

Le général Legitimé (François-Denis), dont nous donnons aujourd'hui le portrait, est âgé d'environ 56 ans. Il a été régulièrement élu président de la République d'Haïti le 16 décembre de l'année dernière, par une Assemblée constituante, siégeant à la capitale. Sa nomination s'est faite à l'unanimité de 46 votants et en toute indépendance.

Le nouveau président, dont le gouvernement vient d'être officiellement reconnu par les grandes puissances européennes, par les États-Unis d'Amérique, est de race noire pure ; il a pris naissance à Jérémie, dans le sud de l'île. Il est marié et appartient à la religion catholique romaine. C'est un homme instruit, exempt de tout préjugé, très honnête, profondément patriote, amant passionné et fier de sa race, d'une piété éclairée et exempte de toute hypocrisie. Sa famille est des plus honorable ; son père, qui était universellement estimé, était un constructeur de marine marchande doué d'un certain mérite naturel.

Le chef actuel d'Haïti a fait partie, comme ministre de l'Agriculture, d'un cabinet sous l'ancien président Salomon. Il avait une très grande confiance en celui-ci, confiance basée sur ses capacités et ses promesses répétées de bien diriger son pays. Etant sorti de la voie de la légalité, son ministre montra du refroidissement, ce qui lui valut son renvoi du ministère.

Élevé plus tard à la dignité de sénateur, il continua d'être soupçonné à raison de ses opinions avancées pour le bien ; enfin il lut, dans ces temps, obligé de quitter le pays, par ordre, ce à quoi il consentit par patriotisme et en refusant un subside qui lui fut offert par Salomon.

A la chute de Salomon, il rentra de son exil de la Jamaïque à Port-au-Prince où il fut acclamé.

Le général Legitimé n'a jamais été, en réalité, d'aucun parti politique ; il ne se dessinait point. On peut dire qu'il était éclectique ou opportuniste en ne visant que ce qu'il croyait être le bien de sa patrie.

POEMES RUSTIQUES



PLUIE DANS UN RAVIN

Au ravin du lierre et du houx
La Pluie, à fils drus, se dévide :
Tout le ciel pleure dans les trous.

Compacte, égale, sans courroux,
Monotone, rayant le vide,
Au ravin du lierre et du houx

Elle tombe.—Sable et cailloux
Pourront boire à leur soif avide,
Tout le ciel pleure dans les trous.

Des jones, hauts comme des bambous,
Suintent sur leur étang morbide
Au ravin du lierre et du houx.

Les feuillages deviennent mous,
Le sol gras, le ruisseau rapide,
Tout le ciel pleure dans les trous.

Déjà, plus d'un petit remous
Tournique à fleur de l'eau torpide
Au ravin du lierre et du houx.

Très bas chantonent les coucous
Que ce jour vitreux intimide...
Tout le ciel pleure dans les trous.

Parfois le tonnerre !—des coups
Sourds, roulant du lointain livide
Au ravin du lierre et du houx.

L'ombre gagne... les casse-cous
Déroberent leur abord perfide,
Tout le ciel pleure dans les trous.

Là-bas, quelqu'un en manteau roux
Tire un cheval blanc par la bride
Au ravin du lierre et du houx :

Homme et bête ont jusqu'aux genoux
L'eau d'un grand bourbier qui se ride,
Tout le ciel pleure dans les trous ;

Puis, un troupeau de moutons fous
Dégringolant la côte aride
Au ravin du lierre et du houx !

Leur bêlement dit : "Sauvons-nous !"
Ils suivent la Peur qui les guide :
Tout le ciel pleure dans les trous.

Et bientôt, la Nuit a dissous
L'aspect du grillage liquide
Au ravin du lierre et du houx.

Un angelus funèbre et doux
Y jette sa plainte languide,
Tout le ciel pleure dans les trous.

A gémir avec les hiboux
Le crapaud errant se décide
Au ravin du lierre et du houx :

Sous funestes, voix d'en dessous
Au fond du grand silence humide,
Tout le ciel pleure dans les trous.

Les hameaux poussent leurs verroux :
L'horreur ténébreuse réside
Au ravin du lierre et du houx,
Tout le ciel pleure dans les trous.

MAURICE ROLLINAT.



ACTUALITÉS



LES CHINOIS ET NOS HUITRES

Les Fils du Soleil qui, de par l'influence de l'opium, sont généralement maigres comme des clous sous leur enveloppe de parchemin jauni, auront bientôt acquis la transparence du cristal, car, forcément, ils observent et même exagèrent, quoique bouddhistes, les lois de l'Eglise catholique concernant le jeûne du carême.

N'ayant pas un grain de riz à se mettre sous la dent, ils sont dans une noire débâcle. Il paraît que dans un seul district, 1,500,000 personnes sont en train de mourir de faim.

Pour essayer de les préserver de cet horrible trépas, on a ouvert des listes de souscriptions et le *Witness*, qui a le cœur sensible, implore pour eux la générosité canadienne.

En lui-même, ce rapport n'est pas précisément folâtre.

Aussi n'est-ce pas du fléau qui frappe les Chinois que je veux parler, mais de la charité mal placée de ceux qui font, ici, des dons en leur faveur.

Certes, quoi que peuple à thé, j'estime que les Célestes sont très intéressants. Leur physique est des plus sympathiques, leurs jolis yeux ronds m'ont toujours charmé ; ils ont des qualités que j'apprécie hautement. Je crois qu'il serait injuste de critiquer la façon dont ils repassent les plastrons, les cols et les manchettes de chemise.

C'est grâce à eux, chacun le reconnaît, que quotidiennement, moyennant finances, nous avons le bonheur de voir fumer dans nos tasses ce jaune et économique breuvage que je préfère à l'eau chaude.

Pour toutes ces raisons, j'aime les Chinois autant que n'importe qui et je suis péniblement affecté de les savoir dans une fâcheuse situation.

Cependant, avant qu'il n'y ait plus un seul indigent en ce pays, je ne donnerai pas un centin pour les sauver, et je trouverai ridicule de leur venir en aide.

Tous les jours, autour de nous, des pauvres diables dénués de ressource souffrent les atroces tortures de la crampe d'estomac—qui est bien pire que la crampe des écrivains ;—à nos portes, tous les jours, de nouveaux Lazare viennent mendier les miettes de pain tombées de nos tables ; on voit même des gens tellement poursuivis par le guignon qu'ils sont réduits à marcher dans la neige, chaussés de chaussettes de laine ! (voir *Beautés légères*, No 4 de *La Vie Illustrée*).

Et, au lieu de secourir tous ces déshérités de la fortune qu'on rencontre presque à chaque pas, on expédie des aumônes à des millions de lieues d'ici, à des bonshommes qui, pour la plupart, nous recevraient chez eux à coup de fusil s'ils ne craignaient les représailles !

Ayant de remplumer Va-Ton-Trin ou Ké-Tu-Lai, du village de Ké-Sal-Tip, tirons donc du pétrin ce pauvre violoneux infirme qui râcle de vieilles bribes de polka et de valse du matin au soir, au coin des rues, ou ce grand maigre d'aveugle qui fait de vains efforts pour restituer le chat qu'il a dans le gosier, ou cette vieille qui, ratatinée dans sa chaise, sur le trottoir, se fait geler les membres pour quelques centins !

Pense-t-on que les Chinois se départiraient d'un seul

de leurs taëls en notre faveur si, un jour, nous en avons besoin ?

Que M. Mercier essaye seulement de contracter chez eux un emprunt ; il verra comment il sera reçu !

Je laisse de côté les Célestes affamés pour m'occuper d'une race dont la prospérité doit être désirée de tout bon Canadien.

Jadis, le Sénat, convoqué par le gourmand Lucullus, s'est occupé de turbot ; durant une séance de la semaine dernière, nos sénateurs, dans un but beaucoup plus utile, ont soulevé la question des huîtres.

A ce sujet, j'avais rêvé un article destiné à faire sensation ; j'en avais même commencé la ponte ; mais je me suis arrêté au titre : "*Les huîtres au Sénat*", un avocat de mes amis m'ayant fait remarquer que je risquais d'être poursuivi pour libelle.

Au lieu d'une tartine de longue haleine, je me borne à écrire quelques considérations sur cet intéressant bivalve, dont l'aspect intérieur n'a jamais su me séduire, ce qui ne prouve rien, car, comme dit l'adage, "tous les goûts sont dans la nature".

Or, un cri d'alarme, parti des provinces maritimes, a retenti jusque dans le Sénat, jetant l'émoi parmi nos représentants et le deuil dans l'âme des gastronomes :

"Les huîtres s'en vont !"

Certes, je ne les blâmes pas, les huîtres ; elles ont bien raison de s'en aller ! On les exploite, on abuse de leur naïve confiance, on les avale par millions et, ce qui doit être terrible pour elles, c'est qu'on les avale vivantes...

A leur place, il y a belle lurette que j'aurais déguerpi sans tambour ni trompette !

J'agisrais comme elles ; mais, cependant, il m'est bien permis de déplorer leur départ. L'expérience a démontré, en effet, que l'huître est d'une grande utilité et au pêcheur, et au mastroquet qui la vend bien poivrée pour exciter la soif, et à l'acheteur qui la consomme.

Il est assurément du devoir de nos législateurs de légiférer à ce sujet.

L'huître devrait être beaucoup plus protégée qu'elle ne l'est. Si l'on tient absolument à la manger, qu'on ait au moins la délicatesse d'attendre qu'elle est rendu le dernier soupir avant de se la fourrer dans l'estomac !

Jusqu'à aujourd'hui, les huîtres ont patienté et elles ont fait preuve d'une longanimité extraordinaire. Je vous demande un peu qui ne serait vite fatigué d'un tel traitement ?

De plus, non contents de les dévorer vives, ingrats que nous sommes ! nous les insultons de la façon la plus grossière en décernant leur nom aux gens que nous jugeons être des imbéciles.

Comme c'est flatteur pour les huîtres, n'est-ce pas, d'entendre dire, à tout bout de champ, par ceux qu'elle nourrit et délecte : "Il est bête comme une huître !"

Soyons donc moins cruels et plus respectueux, car si nous continuons comme nous avons commencé, dans quelques lunes, nous n'aurons plus une seule huître.

Et si nous n'avons plus d'huître sous la main, il est probable que nous en mangerons moins ou pas du tout.

Conséquemment, par suite de leur départ, notre population décroîtra considérablement.

On sait pour quelle raison.

Ceci est un point de vue dont l'importance n'a pas encore été envisagée et qui, cependant, j'en prends à témoins nos médecins, mérite une sérieuse considération.

C'est pour cela, surtout, qu'on peut dire que la destruction des bancs d'huîtres de Caraquettes, de Bouctouche et de Malpèque serait une calamité nationale.

LÉON FAMELART.

PRIME DE "LA VIE ILLUSTRÉE"

Nous préparons une prime magnifique que nous enverrons à toutes les personnes qui auront pris une année d'abonnement à notre journal.

PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront parus.

GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevrons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur propre composition et dans leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir ; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

ROSE C., Montréal.—Votre teint est de la même couleur que votre nom, et vos yeux sont noirs. Votre caractère est très mauvais, ma pauvre enfant. Quel dommage, qu'il ne ressemble pas à votre physique. Je ne vous en dis pas plus long.

ARTHUR B., Ottawa.—Comme vous me demandez de vous parler de votre physique seulement, je vous dirai que votre écriture indique que vous êtes blond, cheveux même couleur, mais clairs, et grand de taille.

THÉMISS, Québec.—Châtain clair, taille très élancée, allure vive, caractère maussade. Physionomie froide, conséquemment, peu d'amis. Grand cœur cependant. Avec des manières sympathiques, vous seriez devenu un homme très populaire, vu vos grandes connaissances et votre solide instruction, mais à votre âge on se reforme difficilement.

MARIE.—Taille un peu au-dessous de la moyenne, caractère loyal, franc et résigné, âge, vingt-deux à vingt-quatre ans, visage châtain, cheveux bruns et yeux bruns foncés. Vous savez à quoi vous en tenir sur les hommes et en avez pris philosophiquement votre parti ; cependant vous espérez un peu et comptez encore sur les relations du passé. Assez instruite et esprit rendu perspicace par l'expérience acquise au dépens du cœur. Allure sage et physique fort agréable.

RAOUL, de Joliette.—Très brun, hauteur moyenne, mais taille très forte. Age mûr, même, cheveux près de grisonner. Très instruit. Beaucoup de volonté et persévérant. Le soin que vous apportez à faire vos majuscules et les grandes minuscules telles que les *l h b* etc., indique que vous tenez à vous habiller avec élégance, enfin, que vous êtes un homme de goût. Vous faites un brave père de famille.

C. A. S., Mattawa, Ont.—Plutôt brune, taille mince et peu haute, allure dégourdie et tout à fait américaine. Excessivement curieuse, et plus renseignée que la généralité des filles de votre âge, sur les choses du monde. Un petit air décidé qui ajoute à vos charmes. Grande force de caractère assez rare, pour votre âge. En continuant à lire LA VIE ILLUSTRÉE, vous apprendrez tout ce qui vous manque pour faire une personne accomplie. Car, laissez-moi vous le dire, vous êtes en bon chemin. Encore un peu d'études sur le français, et je vous déclare tout à fait charmante.

A. B.—Merci de votre bonne lettre élogieuse, me déclarant que l'analyse de votre écriture était juste. Tous mes correspondants, devraient imiter votre exemple, m'écrire le résultat de mes analyses.

JOSEPH E. BOISVERT, Montréal.—De petite taille bien conformée, allure élégante. Blond clair, yeux bleus pâles. Caractère doux, mais pas trop constant. Très bien élevé et d'un avenir souriant dans le commerce.

CARNET D'UN BOHEME

UNE VISITE A L'HOTEL PAYETTE

Dis-cite justicam moniti et non temnere Divos.

Apprenez à connaître la justice et à ne pas mépriser les dieux.

Ces paroles, mes chers lecteurs, sont tirées de l'*Enéide* de Virgile, liv. VI v. 620.

Ce sont précisément ces paroles qui me sont venues à la mémoire après avoir entendu la cour de Révision confirmant le jugement de la cour Supérieure dans la cause de Goyette vs. Berthelot.

Virgile en décrivant les enfers les fait répéter sans cesse et à haute voix par Phlégius, roi de Béotie, qu'Apollon fit dégringoler dans le Tartare, pour avoir pillé le temple de Delphes et y avoir nocé en compagnie de ses courtisans.

Ces paroles retentiront à mes oreilles dans les sombres corridors de l'hôtel Payette, si dans quatre mois d'ici je ne satisfais pas le jugement lancé contre moi et l'ancien propriétaire du *Violon*.

Oui, c'est bien vrai, si je ne paie pas on me logera à l'hôtel que je viens de nommer. Je serai mis à la chaîne, et, comme le dit le proverbe : là où il y a de la chaîne il n'y a pas de plaisir, je crois que je passerai mal mon temps.

Ma philosophie me dit qu'il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. Comme on fait son lit on se couche, dit aussi un proverbe. Je ne me suis pas endormi sur le rôti. Je me suis empressé de visiter l'hôtellerie où je dois passer une période longue et indéterminée de mon existence.

* *

Hier matin je me présentais devant la porte de l'hôtel Payette. Je levai et laissai retomber le gros heurtoir en fer. Le concierge accourut au bruit et ouvrit la porte qui grinça sur ses gonds rouillés.

Il me demanda l'objet de ma visite et lorsque je lui montrai ma carte, il eut un rire silencieux comme celui de Bas de Cuir. Il me dit que je pouvais passer par le préau et entrer dans le bureau de l'hôtel où je verrais le maître de céans. J'entrai dans la cour et j'entendis la porte se refermer bruyamment en arrière de moi.

M. Payette m'accueillit avec l'urbanité et les manières affables qui le caractérisent. Il me demanda si en ma qualité de reporter je désirais interviewer quelques uns de ses pensionnaires. Je lui répondis que le but de ma visite était de me retenir un appartement convenable dans l'hôtel où je comptais faire un assez long séjour.

—Je serais enchanté de vous avoir chez moi, mon cher Berthelot, fit M. Payette, mais, vous savez, la règle est sévère ici. Les hôtes de votre espèce doivent payer leur pension toutes les semaines. Est-ce vous qui allez payer ?

—La belle question ! C'est M. Goyette qui paiera.

—C'est une piastre par semaine. De plus c'est payable d'avance tous les lundis matins à dix heures, si la paie fait un pli, ho ! dehors, le pensionnaire et il ne rentre plus.

—C'est parfait. Je n'ignore pas la sévérité de votre règlement sur ce point. Soyez sans inquiétude, mon cher monsieur, vous ne perdrez rien avec moi. Auriez-vous l'obligeance en attendant de me montrer les chambres de votre hôtel que vous avez en disponibilité ?

—Certainement monsieur, suivez-moi.

Je ne donnerai pas aujourd'hui à mes lecteurs une description des corridors, des chambres et de l'ameublement de l'hôtel Payette. C'est une traite que je leur réserve pour un prochain numéro de LA VIE ILLUSTRÉE. Je reprends la conversation entre le propriétaire de l'hôtel et votre humble serviteur, après l'inspection de la place :

—Eh bien ! mon cher Berthelot, je crois que pour le prix vous ne trouveriez pas mieux ailleurs. Songez un peu au confort que je vous offre chez moi. De votre fenêtre vous aurez une vue magnifique du fleuve. Vous verrez passer et repasser les vapeurs et les voiliers. Vous aurez dans votre appartement l'air frais du Saint-Laurent, et la brise embaumée de la montagne vous arrivera du côté du corridor. Pour empêcher mes pensionnaires de devenir la proie des punaises et d'autres insectes nuisibles je ne fais pas tapisser les murs des chambres à coucher.

There are no flies about us.

—Je n'aimerais pas à me plaindre sous le rapport de la tranquillité, j'ai tant souffert dans les hôtels où il y avait des orchestres, des pianos, des danses et des présentations d'adresses.

—Rassurez-vous, mon cher Berthelot, je ne tolère dans l'hôtel aucun tapage, ni la nuit, ni le jour. J'ai des employés qui ont des instructions très sévères à cet égard. Vous ne serez jamais troublé dans votre sommeil par aucune scène de désordre. Je vous en donne ma parole.

—C'est parfait, mais suis-je certain de trouver ici les conditions hygiéniques assez avantageuses ?

—Parbleu, il n'y a pas un hôtel dans toute la province de Québec où les pensionnaires jouissent d'une meilleure santé. Savez-vous que dans une année sur 600 pensionnaires il n'y a pas eu un seul cas de maladie fatal.

—Ah, oui-da-oui !

—Certainement, nous avons ici les bains et les cabinets inodores. Une buanderie de première classe est attachée à l'établissement.

—J'espère que ma chambre à coucher sera à une distance convenable de la buvette de l'hôtel.

—J'ai oublié de vous dire que mon établissement n'offre aucun inconvénient aux pensionnaires sous ce rapport. Il n'y a pas de bar dans la place. La ligue des citoyens m'a empêché d'avoir une licence. Je ne vends aucune liqueur en cachette, car j'ai trop d'informers parmi les gens de la maison.

—C'est un bon point en votre faveur.

—Maintenant parlez-moi un peu de la cuisine et du menu de chaque repas. Je vous prévins que je suis très méticuleux sur ce point.

—La cuisine de l'hôtel est irréprochable. Vous ne contracterez pas ici ni la dyspepsie, ni la goutte, ni la maladie de Bright ni l'albunurie, ni les engorgements du foie. Nous ne servons à table que des mets d'une digestion facile. Vous n'aurez jamais l'occasion de tacher la nappe avec des sauces grasses ou des vins teints au bois de campêche. Nous vous offrirons du solide, du substantiel, tel que du *skelly*, du bœuf bouilli, et du thé qui ne vous frippera pas les nerfs. Notre nourriture fait de bons citoyens, des patriotes qui se seraient illustrés à Sparte et à Lacédémone. Vous dormirez tranquillement sur les deux oreilles après votre souper. Ce que vous mangerez chez moi ne vous causera jamais de cauchemars.

—Bon, maintenant, je vous dirai que j'aime à remplir mes devoirs religieux. Avez-vous une église ou une chapelle à proximité de votre hôtel ?

—Quant à la religion, vous n'avez aucun embarras. Le dimanche vous ne serez pas obligé de sortir. Nous avons ici une chapelle et un aumônier est attaché à l'établissement. Vous n'aurez pas un sou à payer pour votre banc. Un avantage que vous trouverez aux offices, c'est qu'on n'y fait jamais la quête et les exercices religieux ne sont pas trop violents.

—Et en cas de maladie ? Faut-il aller loin pour trouver un médecin ?

—Nous avons le docteur Desmarteau qui vous soignera gratis. Si votre maladie est sérieuse, nous avons dans l'hôtel une infirmerie des mieux montées.

—Y a-t-il un danger ici pour mes mœurs ?

—Pas le moins du monde. Les femmes n'ont pas d'affaires dans l'hôtel Payette et elles n'y sont pas reçues. Elles logent dans une succursale située sur la rue Fulum.

—A la bonne heure. Me voilà tranquille sur ce point. Encore une question. Serai-je tracassé de bonne heure tous les jours par la sonnerie du laitier et du boulanger ? Est-ce que je serai souvent dérangé par des *saloplots* qui crient : " Bouteilles, guenilles à vendre, charbon à la minotte, bonnes pommes fameuses, dix cents le demi quart ! "

—Non, monsieur, vous ne serez jamais ahuri par ces cris. Nous tenons tout ce monde à distance.

—Je suppose que vous avez un coffre-fort dans l'hôtel.

—Certainement.

—Bon, j'y déposerai mes diamants et autres valeurs car je crains beaucoup les filous dans les grands hôtels.

Lorsque j'entrerai dans votre établissement, voudriez-vous avoir la bonté de mettre dans ma chambre une

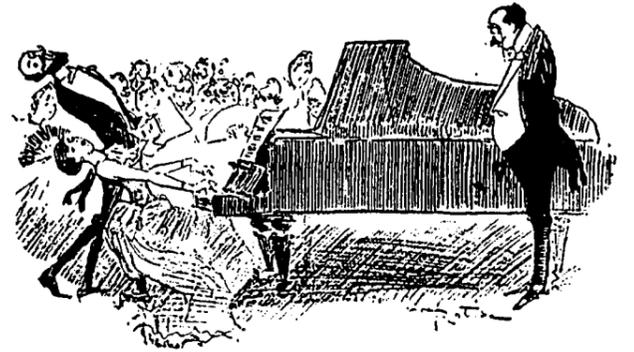
araignée bien portante. Je me propose de l'appriivoiser pour mon amusement. Je veux me récréer comme Pélisson, lorsqu'il était pensionnaire dans la Bastille.

—Vous aurez cette faveur. Y a-t-il d'autre chose que je pourrais faire pour vous être agréable.

—Rien, je vous remercie. Au revoir, M. Payette, je serai votre hôte dans quatre mois. Salut bien.

H. BERTHELOT.

ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



Judi, le 20 courant, à 8 heures du soir, les anciens élèves du collège Ste Marie donneront, à la salle académique de ce collège, une soirée dramatique et musicale, avec le concours d'amateurs distingués.

On jouera une comédie-ballet intitulée : M. des Chalmieux.

* *

C'est avec beaucoup de peine que nous enrégistrons le décès de M. Xhrouet, arrivé le 20 courant.

Depuis son arrivée parmi nous, en septembre dernier, l'artiste clarinettiste a su conquérir l'admiration et la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

M. Xhrouet naquit à Spa (Belgique) en juillet 1866 : il fit ses études musicales au conservatoire de Liège.

Il vint au Canada sur les instances de M. Jehin Prume, qui avait été chargé, par M. Lavigne, de trouver un clarinettiste de talent pour la Fanfare de la Cité.

Il était ici avec sa famille. On annonce que ses amis donneront prochainement un concert au bénéfice de sa veuve.

* *

Herminie ou La Croix d'Or a remporté un grand succès, la semaine dernière, à l'Académie de Musique.

M. Redmond et Mme Barry, chargés des deux principaux rôles, ont été fort applaudis, à plusieurs reprises.

Durant les entr'actes, les principaux épisodes du drame ont été mis sous les yeux des spectateurs à l'aide d'une lanterne magique.

Ceci est une heureuse innovation que les troupes feraient bien d'adopter.

* *

Le 1er avril prochain aura lieu, au Queen's Hall, un grand concert au bénéfice de Melle Tessier, notre cantatrice aveugle qui s'est prodiguée si souvent pour les autres.

Plusieurs artistes de talent prêteront leur concours pour cette circonstance : MM. W. L. Whitney, basse ; W. Fries et F. Boucher, violoniste de la troupe de l'Albani.

* *

Le succès de la soirée donnée, mardi dernier, au Queen's Hall, par l'Union St. Joseph de cette ville, a été presque entièrement pour la Fanfare de la Cité.

M. Xhrouet, gravement malade, n'a pu prêter son concours.

M. Clarke a joué avec talent deux solos de cornet, et a été rappelé.

Melle Plamondon a des gestes très gracieux et M. Valeur est un bon chanteur comique.

* *

Un concert au profit des aveugles de l'asile Nazareth, sera donné, le 24 avril, au Queen's Hall.

LORNETTE.

LA SOCIÉTÉ DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL



La différence qu'il y a entre la ville de Québec et celle de Montréal se retrouve dans le caractère de la société qui distingue les deux villes. A Québec on a des qualités qu'on n'a pas à Montréal, mais la ville de Maisonneuve présente des caractères qu'on ne trouve pas dans la cité de Champlain. Chacune des deux sociétés à son mérite. Il semble même que la société québécoise convient à la vieille capitale et que la société montréalaise caractérise la métropole commerciale du Canada.

A Québec on est resté plus français, plus ancien, si je puis m'exprimer ainsi. A Montréal la société s'est un peu transformée au contact de nos concitoyens d'origine anglaise, sans admettre toutefois qu'on s'anglicise à Montréal. Au contraire, l'influence française gagne chaque année du terrain. Si Québec, à le caractère français, Montréal à le caractère anglais mitigé, cela s'entend au point de vue des coutumes, de la manière de vivre et de faire les affaires.

A Québec, on aime la littérature, on étudie, on s'instruit, on fait ses délices de la musique et on recherche la compagnie des dames, ce qui est le complément d'un goût tout à fait exquis.

Tout le monde cherche à s'amuser dans l'ancienne capitale. On tient à la société avant tout ; on la fréquente et naturellement on l'apprécie. Les dames se montrent aimables et paraissent se plaisir en compagnie. Une dame s'amusera et aimera à s'amuser comme les jeunes filles, avec convenance toujours. Même nous avons entendu des jeunes filles se plaindre de la concurrence que leur faisaient les dames. Sous les apparences d'un reproche aux dames on leur faisait là un compliment : c'était dire qu'elles étaient appréciées des jeunes messieurs. En cessant d'être demoiselles, elles n'ont pas cessé d'être aimables.

Devrais-je affirmer que cette amabilité est exempte de coquetterie ? Ce serait superflu, je crois. L'amabilité ne doit pas être confondue avec la coquetterie. Il ne faut jamais reprocher aux dames de se montrer trop aimables. Ce sont là d'heureuses qualités qui font rechercher la société et qui tiennent les jeunes gens dans la compagnie des dames. C'est la meilleure école de moralité, de bonnes mœurs et de bon goût que l'on puisse désirer.

A Québec la fréquentation des salons n'est pas seulement un devoir mais encore un agrément. Les visites sont le plus agréable passe-temps. Les jeunes gens feront même des visites la semaine, ce qui ne se voit jamais à Montréal. Et lorsqu'on ne se fréquente pas par amitié on se visite par habitude.

A Montréal les dames ne vont presque jamais en soirée et la plupart du temps elles n'y sont pas invitées. On donne des soirées lorsqu'on a des jeunes filles à marier, on demande les jeunes gens et les dames, même les jeunes dames, restent de côté.

A Québec, les dames sont invitées et elles s'amusez autant que les jeunes filles et aussi elles amusent autant que les jeunes filles. En se mariant elle ne perdent pas le droit de s'amuser, ni le privilège d'être aimables.

Il faut reconnaître qu'on s'occupe plus de littérature à Québec qu'à Montréal. Cela s'explique par le fait que le parlement a réuni dans les murs de la capitale des gens instruits, des hommes de lettres dont les occupations journalières les détournent du mercantilisme qui tient le haut du pavé à Montréal.

Après les heures de bureau, les employés du parlement n'ont qu'à se distraire. Ils n'ont pas les soucis ni les occupations de l'homme d'affaires qui, une fois son magasin fermé, aime encore à s'entretenir d'affaires et

ne songe aucunement à aller passer la soirée dans un salon.

De la différence des occupations vient la différence des dispositions. On reçoit avec plus d'affabilité à Québec qu'à Montréal. On est ami, je ne dirai peut-être pas plus sincèrement mais plus vite là-bas qu'ici. Il faut se connaître pendant un an à Montréal pour devenir amis et encore l'amitié se borne à se dire des amabilités, elle va rarement jusqu'à l'intimité. A Québec, il n'y a pour ainsi dire qu'une seule société parmi la haute classe ; tandis qu'à Montréal la première société est divisée en plusieurs cercles qui prétendent tous appartenir à la première société. Ils ont probablement raison. Ces différents cercles se mêlent assez rarement et on ne se visite pas avec autant d'intimité qu'à Québec.

A Montréal les jeunes gens s'amusent plutôt entre eux que dans les familles ; il y a toutefois des exceptions, surtout parmi les jeunes. Ceux qui sortent depuis un certain nombre d'années ne font guère leur apparition au salon que dans les soirées sur invitation spéciale. Ils vont ensuite faire une visite après la soirée, ce qui est de rigueur et ils restent chez eux jusqu'à ce qu'ils reçoivent une autre invitation où le même cérémonial se répète.

A Québec les dames, les jeunes gens et même les hommes mariés recherchent les amusements, mais pas à Montréal. Ici les dames sortent rarement en soirée, même intime. Le mari ira au club et la femme restera à la maison. Si les clubs sont bien fréquentés à Montréal, ils ne le sont peut-être pas moins à Québec. A Montréal c'est le soir qu'on va au club, tandis qu'à Québec on y va dans l'après-midi, de quatre à six heures.

Ici les hommes ne s'amusent pas le jour. Chacun est à son poste. On songe plus à travailler qu'à s'amuser. Si à Québec on a le goût de la littérature, à Montréal on a le goût de l'argent et l'ambition de faire des affaires.

A Québec la société se recrute parmi les hommes de profession, les employés du parlement et un peu parmi les marchands, ces derniers sont les moins nombreux. A Montréal le nombre des marchands l'emporte sur les autres classes de la société. La plupart de ceux qui sont dans le commerce ont peu le temps de s'amuser le soir et s'ils en ont le loisir, ils le prennent pour se reposer. De sorte que les amusements de société n'occupent pas une aussi large part qu'à Québec. A Montréal se sont plutôt les affaires qui absorbent.

Un autre trait caractéristique des deux villes, c'est qu'un québécois ne voit rien en dehors de Québec. S'il n'a que ses beaux points de vue, qui sont réellement charmants, il languit. De son côté un montréalais se trouve à l'étroit à Québec ; il aime bien à y passer mais pas à y séjourner. Cependant si les circonstances veulent qu'il y passe quelque temps il ne peut pas faire autrement que de trouver charmante la société québécoise.

Ce n'est pas une règle absolue. On voit des demoiselles de Montréal accrocher leur cœur à un gentil québécois et s'envoler avec bonheur sous les vieux murs de la cité de Champlain.

De même les jeunes québécoises qui viennent à Montréal ne manquent pas de s'y amuser ; car il se trouve parfois qui viennent tendre leur filet par ici, imitant en cela le chef des apôtres, qui disait à Notre Seigneur : Maître, il y a longtemps que nous pêchons et nous n'avons encore rien pris. Le maître leur dit : tendez vos filets de ce côté-ci. Il en est ainsi parfois des jeunes québécoises, elles entendent une voix intérieure qui leur dit : tendez vos filets de ce côté-ci. Et comme les apôtres leurs filets sont chargés ; car les jeunes québécoises sont très appréciées à Montréal et elles laissent toujours un agréable souvenir, quand toutefois elles n'y restent pas.

On disait autrefois, il n'y a pas encore bien longtemps : à Québec on trouve les belles filles et à Montréal les jolis garçons. Si cela est vrai il devrait y avoir des échanges entre les deux villes, qui deviendraient amies, plus qu'elles ne le sont. Parce qu'on dit qu'à Québec sont les belles filles, cela ne veut pas dire que celles de Montréal ne sont pas douées de la beauté. Non, parce que cette qualité n'est pas plus absente de notre ville que les autres qualités qui font l'ornement du beau sexe. Montréal n'a rien à envier aux autres villes sous le rapport des belles filles et des jolies femmes.

Si je ne craignais d'énoncer une vérité je dirais bien

que les femmes sont moins coquettes à Montréal, bien que celles de Québec le soient peu. Mais je n'ose m'aventurer sur un terrain si brûlant qu'on ne doit y passer qu'à vol d'oiseau.

DONA FÉRENTÈS,

Montréal, 26 mars 1889.

VARIÉTÉS

Définition de la dent de sagesse :

C'est une dent qui pousse sur le bout de la langue et qui sert à la retenir.

**

Une grosse dame passe devant Gavroche, avec une face tuméfiée et un nez très rouge et fort boursoufflé.

—Tiens ! fait Gavroche avec intérêt, une nouvelle maladie de la pomme de terre !

**

Le docteur X... est l'homme qui aime le moins à être dérangé la nuit.

L'autre soir, à peine venait-il de se coucher, qu'il entend la sonnette retentir.

—Qu'y a-t-il ? s'écria-t-il avec colère.

—Docteur ! vite ! vite ! Mon fils vient d'avaler une souris.

—Eh bien ! dites-lui d'avaler un chat, et laissez-moi tranquille ! fit le docteur en se recouchant.

**

Nous sommes dans une classe de jeunes filles où l'on s'occupe de physiologie.

Le professeur vient d'expliquer cette théorie, d'après laquelle le corps humain se renouvelle entièrement dans l'espace de six années.

—Ainsi, mademoiselle X... s'écria-t-il en interpellant une jolie blonde au visage éveillé, dans six ans vous ne serez plus mademoiselle X...

—Je l'espère bien ! répond l'ingénue en baissant les yeux.

**

Un affreux gremlin passe en police correctionnelle ; il a été pris, une main sur la gorge, l'autre dans la poche d'un passant.

—Monsieur le président, je demande la remise à huitaine ; l'avocat qui m'assiste ne peut plaider aujourd'hui.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit, qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre ?

—Ah ! voilà, monsieur le président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

**

Dans la rue :

—Monsieur !

—Qu'est-ce qu'il y a ?

—Donnez-moi quelque chose !

—A votre âge !

—La misère !

—Tenez, voilà dix sous.

—Merci. Il était temps !

—Qu'alliez-vous faire ?

—J'en étais réduit à chercher de l'ouvrage.

LES CANDIDATS DE TOUTES COULEURS

AUX PAYSANS ET AUX OUVRIERS

Aux champs vous irez en voiture
Si vous me faites votre élu ;
Les alouettes en friture
Pleuvront chez vous par ma vertu.
Le travail, il n'en faut rien dire.
L'aisance régnera partout,
Vous prendrez dans la tirelire
Des riches qui possèdent tout.
Alors le ciel sur cette terre,
Protégeant voleurs et vauriens,
En vertu d'un nouveau ministère,
Vous fera part de tous les biens !
Voilà mon but, ma seule idée,
Mais dans la part de ce gâteau,
Croyez que ma seule pensée
Est d'avoir le meilleur morceau.

LE DINER DE TOUS LES JOURS

POTAGE

PRINTANNIER.—Se fait comme la Julienne, mais en ajoutant de l'oseille ou des laitues cuites, et des petits pois, pointes d'asperges, haricots verts; faites-le à telle pâte que vous voudrez ou même seul s'il y a assez de légumes. Pour l'épaissir on peut y mélanger une purée.

SAUCES

SAUCE AUX CHAMPIGNONS.—Faites un roux, mouillez-le avec du vin blanc et du bouillon, ajoutez sel, épices, et un verre d'eau-de-vie. Faites-y cuire un quart d'heure vos champignons épluchés et lavés au vinaigre — ou mettez-y des cornichons coupés en tranches et faites-y réchauffer votre viande.

SAUCE LYONNAISE OU PIQUANTE.—Faites un roux, à l'oignon, mouillez avec de l'eau et ajoutez un filet de vinaigre et même du vin blanc.

BŒUF

BOUILLI.—Il se sert soit entouré des légumes qui ont cuit dans la marmite, soit sur une purée de choux, oseille, pomme de terre ou autres légumes cuits au beurre. On le sert encore avec une sauce tomate ou aux champignons.

BŒUF A LA MODE.—Prenez un morceau de cuisse, d'ailoyau ou d'entre-côte, piquez-le de lardons frottés de poivre et épices; mettez-le dans du beurre chaud, ajoutez un peu de bouillon ou de vin blanc et un verre d'eau-de-vie, deux carottes, oignons, laurier, sel et épices et un jarret de veau. Faites cuire au moins cinq heures à feu doux. Plus le bœuf est cuit meilleur il est. Il se sert avec son jus ou sur une purée ou garniture de légumes préparés à part.

VEAU

VEAU SAUTÉ.—Mettez vos côtelettes ou tranches de veau, piquées ou non, dans du beurre chaud et faites cuire quinze minutes. Ajoutez une petite cuillerée de bouillon et de vin blanc ou d'eau-de-vie pour détacher le gratin et servez au bout de cinq minutes avec le jus. On peut servir avec du beurre de Montpellier ou sauce tomate.

VOLAILLES ET GIBIER A PLUMES

POULET FRIT.—Enlevez des blancs de poulet, mettez-les une demi-heure à l'eau tiède, essuyez-les, arrosez d'huile, jus de citron et épices; rou-

lez dans la farine et faites frire. Si l'on emploie du poulet déjà cuit, on peut laisser les os; tremper les morceaux dans une pâte ou dans de l'œuf battu, ensuite dans de la farine et faire frire.

CROQUETTES DE POULET.—Faites frire des quenelles de poulet, trempées dans de l'œuf et de la chapelure ou agissez de la manière suivante: faites une sauce béchamelle et mettez-y votre viande hachée et cuite, plus quelques filets entiers, ainsi que plusieurs jaunes d'œuf crus, liez en tournant sur un feu doux, laissez refroidir, faites de petites boulettes que vous roulez dans de l'œuf et de la mie de pain et faites frire. On peut aussi tremper dans une pâte.

POISSONS

A LA CHAMBORD.—Enveloppez dans un linge un gros poisson écaillé et garni d'une farce quelconque; faites-le cuire dans un court-bouillon composé de vin blanc, bouillon, lard et épices. Servez avec une sauce financière.

A LA BÉCHAMELLE.—Faites cuire votre poisson écaillé, entier ou en morceaux et sans arêtes avec lait et bouillon et un verre d'eau-de-vie. Liez la sauce avec plusieurs jaunes d'œufs et servez avec des croûtons, quenelles, ris de veau, cervelles. Vous pouvez aussi faire réchauffer des restes de poissons dans une sauce béchamelle.

EN TINBALE.—Apprêtez votre poisson en béchamelle très-épaisse, ce que vous obtiendrez en ajoutant plusieurs jaunes d'œufs. Placez cette préparation dans une tour-



DU NOUVEAU, TOUJOURS DU NOUVEAU!

UN PARTI DE SURPRISE



PETIT PIERRE.—Attends que le train parte, et je vais lui enfoncer sa casquette.



PROFESSEUR FRANGOLETTI.—Ne les tue pas tout à fait, mon bon Jackoletto.

tière garnie de beurre et de chapelure et faites cuire dans des cendres chaudes ou au bain-marie. On peut aussi dresser sur un plat, couvrir de chapelure, arroser de beurre et mettre sous le four de campagne. Servir seul ou avec une sauce béchamelle, financière ou tartare.

AU FROMAGE.—Apprêtez votre poisson comme ci-dessus en y mélangeant du fromage râpé. Faites cuire de même.

ENTREMETS SUCRÉS ET DESSERTS

GATEAU DE RIZ.—Préparer 125 gr. de riz comme pour un potage au lait. Quand il est cuit, mettez-y 60 gr. de beurre et laissez-le un peu tarir à feu doux en ayant soin

qu'il n'attache pas. Ajoutez-y 100 gr. de sucre que vous faites fondre dans une cuillerée de lait et 3 œufs battus en omelette, aromatisez. Versez le riz dans une tourtière beurrée garnie de chapelure et faites cuire à feu très doux sous le four de campagne. Si on le sert chaud on peut battre les blancs en neige et le servir soit avec du rhum brûlé, soit avec la sauce suivante ou la sauce du pouding.

ŒUFS A LA NEIGE.—Faites chauffer un bol de lait avec du sucre et de la vanille, battez en neige très-ferme 6 blancs d'œufs, mélangez-y peu à peu du sucre très-fin aromatisé et mettez-en avec une écumoire une cuillerée dans le lait bouillant. Quand l'œuf monte en haut de la casserole, retournez-le avec l'écumoire, laissez-le remonter encore et égouttez-le sur un plat. Quand tous les œufs sont cuits, passez le lait pour en retirer les petits morceaux d'œufs et délayez-y les jaunes. Liez légèrement en tournant sur un feu doux. Pour les faire à diverses essences on verse dans la sauce des œufs à la neige avant de mettre les jaunes, soit du café très-fort ou du chocolat fondu dans un peu de lait et vanillé.

CONFITURES ET LIQUEURS

COMPOTE DE POIRES, CERISES, FRAISES.—Mettez vos fruits cuire dans un sirop de sucre un peu clair, quand ils sont cuits, faites réduire. Les pommes et les poires doivent être épluchées, pour les fraises, on les jette seulement dans le sirop bouillant.

COMPOTE DE PÊCHES, ABRICOTS, PRUNES.—Trempez-les dans l'eau bouillante et retirez la peau, mettez-les cuire deux minutes dans un sirop de sucre, aromatisez comme les marmelades. On peut aussi laisser les peaux.

BOISSONS CHAUDES

VIN CHAUD.—Faites chauffer une bouteille de vin rouge avec 125 gr. de sucre, des zestes de citron, de la cannelle. Laissez tarir et flamber. Servez avec un peu de jus de citron.

BISCOR.—Faites réduire à petit feu une bouteille de vin blanc avec 100 gr. de sucre et une orange amère coupée en morceaux. On peut ajouter de la cannelle et des épices.

(à suivre.)

Mme P. . . qui a fort entendu parler du fameux Vaucanson, s'étonne avec raison que cet ingénieux mécanicien ait pu faire un canard aux tomates; il eût été, dit-elle, bien mieux assaisonné aux navets.

On lit sur les murs du champ de repos d'un village du Haut-Canada: "Le présent cimetière n'est ouvert que pour les personnes qui VIVENT ordinairement dans la paroisse."

FEMME

Ce que Dieu, sagesse profonde,
Belles, n'allez pas maigrir,
Pour la tranquillité du monde,
Aurait dû ne jamais créer.

ALCIDÉ CHAPEAU.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

ARRACHÉE DE LA TOMBE

XIX

(Suite)

—Je comprends encore moins. M. Fontange n'a-t-il pas testé en faveur de mademoiselle Jeanne de Précourt devenue madame de Borsenne ?

—Sans doute.

—Le fils de Jeanne de Précourt, Edmond de Borsenne hérite de sa mère.

—Parfaitement.

—Tuteur de mon fils, n'ai-je pas qualité pour agir en son nom ?

—Certainement.

—Eh bien ?

—Eh bien, mon cher monsieur, les difficultés restent les mêmes.

—Morbleu ! voilà qui est trop fort, dit vivement M. de Borsenne. Au moins, monsieur, me ferez-vous l'honneur de me donner des explications ?

Le notaire regarda sournoisement à travers les verres bleus de ses lunettes.

—Oh ! bien volontiers, fit-il d'un air bonhomme. M. Fontange a testé en faveur de mademoiselle Jeanne de Précourt, donc c'est elle qui hérite.

—Vous voulez dire, qui aurait hérité.

—Non, je dis et je répète qui hérite. Avez-vous entre les mains une procuration de madame de Borsenne, née de Précourt ?

—Mais cet homme est fou, archi-fou, pensa M. de Borsenne.

Mon cher monsieur, reprit-il tout haut, votre demande est fort bizarre, puisque ma femme est décédée.

Un sourire ironique passa sur les lèvres du notaire.

—En êtes-vous bien sûr ? fit-il.

M. de Borsenne se dressa comme si une pile électrique l'eût frappé.

—Vous êtes fou, monsieur, ou vous voulez vous moquer de moi ! s'écria-t-il.

—Ni l'un ni l'autre, répondit froidement M. Parison.

—Voici un extrait de l'acte de décès de madame de Borsenne, reprit M. de Borsenne en le plaçant sous les yeux du notaire.

M. Parison le parcourut rapidement.

—Oui, oui, rien n'y manque, dit-il.

M. de Borsenne se sentit soulagé.

—Seulement, continua le notaire, je ne suis pas convaincu.

—Encore ! exclama M. de Borsenne en frappant violemment sur le bureau. Monsieur, finissons cette odieuse comédie que je considère comme une insulte.

—Monsieur, répliqua le notaire en lui lançant un regard dur et sévère si mes paroles vous blessent, j'en suis fâché pour vous, mais je connais mes droits et mon devoir ; j'accomplirai celui-ci et ferai respecter ceux-là. Il s'agit d'un héritage considérable, près de six millions, et vous trouverez bon que je n'agisse qu'avec la plus extrême prudence.

—Soit, mais nous n'avons à nous occuper ici que du testament de M. Fontange, dit M. de Borsenne radouci et en reprenant place dans son fauteuil.

—Le testament de madame Fontange institue également madame de Borsenne, née de Précourt, sa légataire universelle, reprit le notaire.

M. de Borsenne eut un éblouissement.

—Ce testament porte la date du 12 janvier 1867, continua M. Parison, et la déclaration du décès de madame de Borsenne a été faite le 9 décembre 1866.

—C'est-à-dire que ce testament est nul, dit M. de Borsenne, qui avait eu le temps de réfléchir.

—Je suis d'une opinion contraire, répliqua M. Parison.

—Par exemple !

—12 janvier 1867, est-ce que cette date ne vous dit rien ?

—Rien absolument.

—Pour moi, elle est la preuve que madame de Borsenne n'est point décédée.

—Décidément, cher monsieur, c'est votre dada. Cela prouve seulement que madame Fontange avait l'esprit fort malade.

—Madame Fontange était parfaitement saine d'esprit et de corps, mon cher monsieur, et son notaire aussi, je vous prie de le croire.

M. de Borsenne passa son mouchoir sur son front couvert d'une sueur froide.

—Allons donc, fit-il en secouant la tête, c'est le comble de l'absurde.

—J'avoue que la situation est étrange, dit le notaire.

—Parce que, je ne suis dans quel but, il vous plaît de la rendre telle, répliqua d'un ton sec M. de Borsenne.

—Vous oubliez, monsieur, que je ne suis que le simple exécuteur de la volonté d'autrui.

—Enfin, monsieur, vous refusez de me mettre en possession de la fortune qui m'appartient ?

—Qui appartient à madame de Borsenne, née de Précourt, je m'y refuse absolument.

—Votre conduite sera jugée, monsieur ! s'écria M. de Borsenne d'une voix tremblante de colère.

—Oh ! je sais qu'il y a matière à procès, mais cela ne me regarde point.

M. de Borsenne se leva, il était très-pâle : un tremblement convulsif agitait ses lèvres crispées.

XX

Il s'approcha du notaire et le regarda bien en face, comme s'il eût voulu le défier.

—Encore un mot, monsieur, avant de nous quitter, dit-il. Voulez-vous me faire connaître le véritable motif de votre inqualifiable conduite ?

—Mais je ne vous entretiens que de cela depuis une heure. Ayez une pouvoir de madame de Borsenne.

—A cette demande insensée, à votre affirmation ridicule que madame de Borsenne existe, je vous ai répondu en vous montrant un acte de décès.

—Et je vous ai dit que je n'étais pas convaincu.

—Que voulez-vous que je pense d'une semblable folie ?

—Monsieur, j'excuse votre emportement et vos expressions un peu vives ; elles ne m'atteignent pas. Je m'étonne seulement qu'un homme de votre rang, intelligent et instruit, puisse supposer que moi, officier ministériel, j'agis légèrement.

—Monsieur...

—Je répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire : madame de Borsenne n'est pas morte !

—Comment, malgré les preuves contraires !

—Preuves insuffisantes pour moi, monsieur. Non-seulement je ne croirai pas au décès de votre femme, mais je suis sûr qu'elle existe.

M. de Borsenne regardait le notaire, toujours impassible, avec une stupéfaction croissante et se demandait s'il était bien éveillé. Il sentit sur son front comme un cercle de fer brûlant, ses yeux s'égarèrent. Il lui semblait que le parquet, sur lequel posaient ses pieds, allait s'effondrer et les murs de la maison crouler sur lui.

—C'est un cauchemar ! s'écria-t-il.

—Non, c'est la réalité, reprit le terrible notaire. Je dois ajouter, poursuivit-il, avec un calme impitoyable, que depuis plus d'un an, madame Fontange avait laissé à sa filleule le revenu de la fortune personnelle de M. Fontange. Il y a quinze jours environ, j'ai remis cinquante mille francs à ma vieille amie, qui les a envoyés à sa filleule, le jour même ou le lendemain. Est-ce ce concluant ?

M. de Borsenne était incapable de répondre. Les dents serrées grinçaient, ses yeux sans mouvement sortaient de sa tête. On l'aurait cru changé en pierre, jamais pareil écrasement n'avait atteint un homme.

—S'il vous reste en doute, continua Mr Parison, je puis vous dire que j'ai vu et même plusieurs lettres écrites l'année dernière par Jeanne de Précourt.

Si ce témoignage ne vous paraissait pas suffisant, j'ajouterai encore qu'au mois de décembre dernier, j'ai eu l'honneur de voir, chez sa marraine, madame de Borsenne elle-même.

—Vous avez vu ma femme ? cria M. de Borsenne en faisant trois pas en arrière.

—Comme je vous vois en ce moment, répondit le notaire.

—La figure de M. de Borsenne se contracta horriblement, l'ensemble de sa physionomie exprimait l'épouvante.

Il poussa un cri rauque et s'élança hors du cabinet du notaire comme un insensé.

Ceux qui le rencontrèrent dans la rue, nu-tête, les yeux hagards, agitait ses bras et son chapeau qu'il tenait à la main, marchant en zigzag, le prirent certainement pour un fou.

Mais il ne voyait ni les uns, qui s'éloignaient de lui avec crainte, ni les autres, qui s'arrêtaient curieusement pour le voir passer.

—Ma femme n'est pas morte, ma femme n'est pas morte ! répéta-t-il à chaque instant.

Et il continuait à marcher devant lui, ne cherchant point à se diriger, incapable de trouver une pensée dans son cerveau.

Il sortit de la ville, il était sur une route, il marchait toujours. Où allait-il ? Il n'en savait rien. Il ne se le demandait même pas. Sa tête était dans un état horrible. L'aliénation mentale doit commencer ainsi. Il marchait comme une machine, sans savoir pourquoi, parce que ses jambes le portaient.

La nuit vint, l'air sécha la sueur qui baignait son front et lui rafraîchit le sang ; cela lui fit beaucoup de bien.

—Où suis-je donc ? s'écria-t-il tout à coup, comme un homme qui se réveille.

Il s'arrêta et regarda autour de lui avec anxiété.

Le silence était profond. Un pâle rayon de la lune jetait un peu de lumière sur le paysage. Il y avait à gauche un coteau boisé, à droite une prairie. Mais pas un être vivant, pas une habitation.

Il se remit à marcher. Ses jambes n'allaient plus. La force qui l'avait poussé en avant s'était épuisée. Une réaction s'opérait. En recouvrant la faculté de penser, ses forces physiques l'abandonnaient.

Les paroles de M. Parison lui revinrent à la mémoire et se dégagèrent d'une foule d'autres pensées.

—Le misérable, se dit-il, il m'a frappé plus durement que si la foudre était tombée sur moi. Ma femme vivante ! Allons donc !... Et il croit cela, ce notaire stupide !... Vivante, vivante ! C'est madame Fontange, la vieille folle, qui a imaginé ce conte grotesque. Et le notaire, un grotesque aussi, qui s'y laisse prendre et ressuscite madame de Borsenne ! Est-ce assez bête !...

Et il jetait dans la nuit les notes stridentes de son rire nerveux.

—Vivante, vivante ! reprit-il au bout d'un instant : n'est-ce pas sous mes yeux qu'on a cloué les planches de son cercueil ?

Puis, en se rappelant avec quelle assurance le notaire lui avait parlé, il sentait le doute pénétrer en lui. Un frisson passa dans tous ses membres et ses cheveux se hérissèrent sur son crâne. Il lui semblait que sa femme, dans un linceul blanc, allait se dresser devant lui.

Evidemment, il ne comprenait pas, cela confondait sa pensée et révoltait sa raison ; mais, malgré lui, les doutes grandissaient.

—Oh ! fit-il, d'un ton guttural, en appuyant ses mains sur son front, tout à l'heure brûlant, glacé maintenant, j'aurai la clef de ce mystère !

Au bout d'un instant, il vit à travers des arbres se dresser la flèche d'un clocher. C'était la promesse d'un gîte dont il avait grand besoin, car il tombait de fatigue.

Il frappa à la porte de la première maison du village. C'était une auberge. Il demanda à quelle distance il se trouvait de Fréjus. On lui répondit quatre lieues. Cela ne le surprit pas trop, car il avait marché pendant près de quatre heures.

Il se fit servir à souper et pria l'hôtesse de lui préparer un chambre. Il ne put fermer l'œil de la nuit, mais ses membres se reposèrent un peu. Le lendemain il se leva en même temps que le soleil. Il demanda une voiture pour le conduire à la plus proche station de chemin de fer.

—Mon fils vous y conduira si vous le voulez, lui dit l'aubergiste : c'est l'affaire de deux heures.

Il accepta avec empressement.

A midi il était à Marseille. Il déjeûna au buffet de la gare en attendant le départ du train de Lyon.

Il oublia complètement que mademoiselle Clara Brind'Azur l'attendait dans une chambre d'hôtel.

Il partit et le lendemain soir il arrivait à Paris.

M. de Borsenne n'avait plus qu'une idée, une idée fixe : ouvrir le cercueil de sa femme.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LE TOMBEAU VIDE

I

M. de Borsenne avait de nombreuses relations dans la magistrature. M. le président Durançon entre autres était son ami intime.

M. Durançon avait quarante-cinq ans ; il devait à son travail et à ses qualités personnelles la position importante qu'il occupait. C'était un homme de grand mérite et d'une intelligence hors ligne. Grave, bienveillant et d'une loyauté à toute épreuve, on disait de lui :

"Celui-là représente dignement la justice."

Il avait publié plusieurs livres de jurisprudence très-appreciés. Son ouvrage sur les interprétations des lois françaises, comparées avec l'esprit des lois de tous les peuples modernes, arrivait à sa neuvième édition.

Pendant plusieurs années, il avait exercé avec une rare aptitude les fonctions délicates de juge d'instruction au parquet de la Seine.

Avant d'agir, M. de Borsenne résolut de prendre un conseil judiciaire. Il choisit M. Durançon.

Il se rendit donc chez le président à l'heure où il était sûr de le rencontrer.

—Que t'est-il arrivé ? demanda M. Durançon en remarquant la pâleur et les traits décomposés du visage de son ami. Est-ce que tu es malade ?

—Du tout.

—Tu as les yeux battus, la figure blanche comme cette feuille de papier.

—C'est de la fatigue, les suites d'une violente émotion et de plusieurs nuits d'insomnie.

—Ah ! fit M. Durançon.

—Je suis arrivé hier de Marseille.

—De Marseille ?...

—Je veux dire de Fréjus.

—Où demeure la grand'tante de ta femme, madame Fontange.

—Madame Fontange n'est plus.
—Alors je comprends, tu viens de recueillir l'héritage.
—C'était, en effet, le but de mon voyage ; mais juge de mon étonnement : le notaire prétend que je ne suis pas héritier.
—Le testament de M. Fontange, dont tu m'as parlé autrefois, n'existe donc pas ?
—Il existe parfaitement.
—Le notaire t'a donné une raison ?
—Oui, mais la plus étrange et la plus invraisemblable.
—T'a-t-il lu le testament ?
—Je le connaissais.
—Peut-être contient-il un article...
—Non, non, ce n'est pas cela.
—Enfin, qu'est-ce qu'il t'a dit, ce notaire ?
—Mon cher Durançon, ce que je vais te confier est excessivement grave. Je n'ai pas hésité à m'adresser à toi, car, en cette circonstance, j'ai autant besoin du dévouement de l'ami que de l'expérience du magistrat.
—Tu sais que tu peux compter sur moi. Je t'écoute.
—M. Parison, — c'est le nom du notaire, — affirme avec autorité que madame de Borsenne n'est pas morte.
M. Durançon ouvrit de grands yeux.
—Tu es donc allé à Fréjus sans emporter aucun des papiers nécessaires ? demanda-t-il.
—J'avais tous mes papiers, répondit M. de Borsenne, entre autres un extrait de l'acte de décès de ma femme, que j'ai mis entre les mains du notaire.
—Et il ne s'est pas rendu à l'évidence ?
—Nullement. Il m'a aussi parlé du testament de madame Fontange fait au mois de janvier 1867, également en faveur de madame de Borsenne.
—Et ta femme est morte ?
—En décembre 1866.
—Diable, fit M. Durançon en s'agitant sur son fauteuil, c'est sérieux : un notaire ne commet pas de semblables erreurs.
—Quelle est ton opinion ?
—Je ne sais que penser.
—Absolument comme moi. Je me suis dit d'abord, que madame Fontange avait trompé son notaire.
—Dans quel but ?
—Je ne sais. Mais M. Parison prétend qu'il a vu madame de Borsenne chez sa tante au mois de septembre dernier.
—Il n'y a donc pas de doute possible : ta femme existe.
Pendant quelques secondes les deux hommes se regardèrent sans oser se communiquer une pensée.
—Depuis trois jours, je ne vis plus, reprit M. de Borsenne ; il me semble que je suis dans un autre monde ; il y a des moments où je ne crois même plus à ma raison.
—Ce fait est bien de nature à troubler l'esprit le plus solide, dit le magistrat. Je sens moi-même que le désordre se met dans mes idées.
—Et cependant, mon ami, c'est sur toi que j'ai compté pour faire jaillir la lumière.
M. Durançon ne répondit pas, il réfléchissait.
Au bout d'un instant, comme s'il eût été seul, sa voix répéta sa pensée.
—Ensevelie vivante, dit-il, le cas s'est produit plus d'une fois. Ignorance des médecins. Aujourd'hui, pourtant, toutes les affections cérébrales sont connues, la catalepsie n'est plus un mystère. Il y avait ici, peut-être, un phénomène particulier non observé encore. Malgré ses importantes découvertes la science a toujours à conquérir.
—Si ma femme existe, dit M. de Borsenne, comment est-elle sortie de son cercueil ?
—Qu'importe ! répliqua M. Durançon, nous le découvrirons plus tard. C'est le connu qui mène à l'inconnu. Elle n'est pas morte, voilà le fait réel. Ses parents le savent-ils ?
—M. et madame de Précourt pleurent toujours leur fille.
—Alors, elle s'est volontairement éloignée d'eux comme de toi. Elle se cache. Pourquoi ? Voilà l'inconnu. Pour le découvrir, il faut remonter aux jours de sa maladie, la suivre au cimetière, dans le caveau où elle a été placée, et ouvrir son cercueil.
—C'est mon idée ! s'écria M. de Borsenne.
—Avant tout, reprit M. Durançon, il faut constater qu'elle est ou n'est plus dans son tombeau.
—Pour cela que dois-je faire ?
—Il faut demander à la préfecture de la Seine une autorisation spéciale d'exhumation. Un agent de l'administration et un commissaire de police assisteront à l'ouverture du cercueil, et ce dernier fera son procès-verbal de constatation.
—Mais le lendemain tout Paris connaîtrait le fait. Je veux éviter le scandale à tout prix.
—Non ! Le commissaire de police, — je le ferai désigner, — gardera son procès-verbal jusqu'à ce qu'il soit requis de le remettre au parquet du procureur impérial, en supposant qu'il nous devienne nécessaire. L'agent sera également invité à se taire.
—Et les employés du cimetière ?
—Un pourboire honnête leur fermera la bouche.
—Peut-on se fier à ces gens-là ?

—Il le faut bien, puisqu'on ne peut se passer d'eux. Maintenant, ajouta M. Durançon en se levant, je suis obligé de te congédier, l'heure de me rendre au Palais va sonner. D'ailleurs, nous n'avons plus rien à nous dire aujourd'hui. Dans quatre jours, lorsque la tombe nous aura livré son secret, reviens me voir et je te ferai part du résultat de mes réflexions.

En quittant son ami, M. de Borsenne se rendit à l'Hôtel de Ville où, comme partout, il avait des connaissances et des amis.

On lui promit que l'autorisation qu'il demandait lui serait délivrée le lendemain.

Le même jour, dans la soirée, une lettre de Fréjus arriva à Villeneuve-Saint-Georges. Elle portait cette suscription :

"Madame de Pradines, chez M. Jean Frugère, à Villeneuve St. Georges (Seine-et-Oise.)"

—Qui donc peut m'écrire ? dit Jeanne avec surprise.
—Cette lettre vient de Fréjus, fit observer Frugère.
—Hélas ! Je n'y connais plus personne, reprit tristement la jeune femme.

—Cette lettre est d'un ami, dit Georges, un ennemi ne t'écrirait pas.

Jeanne déchira l'enveloppe et courut d'abord à la signature.

—Ah ! fit-elle, c'est le notaire de ma marraine, M. Parison, qui écrit.

Voici le contenu de la lettre :

"Madame,

"Je trouve à l'instant votre adresse dans des papiers ayant appartenu à madame Fontange. Cette excellente et noble femme n'est plus ; je regrette de n'avoir pu vous annoncer plus tôt la perte cruelle que vous venez de faire. Il est probable que la nouvelle de cette mort vous a déjà été transmise.

"Par son testament, en date du 12 janvier 1867, votre marraine vous institue sa légataire universelle. Vous n'ignorez pas, sans doute, que M. Fontange vous légua également toute sa fortune par son testament en date du 20 mai 1856. C'est une succession à recueillir d'environ six millions.

"Exécuteur testamentaire de madame Fontange, je me trouve dans une situation dont vous apprécierez les difficultés. Je n'ai pas de conseil à vous donner, madame, mais une entente à l'amiable avec votre mari est devenue nécessaire. Voyez, examinez, jugez et faites ce que vos intérêts et votre droit vous dicteront.

"Surtout, madame, veuillez ne voir dans ma lettre que l'expression de mon dévouement sincère.

"J'ai eu hier la visite de M. de Borsenne et j'ai été forcé de commettre une indiscretion. Votre mari sait que vous existez ; je vous ai trahie malgré moi.

"Je m'empresse de vous prévenir afin que vous vous teniez sur vos gardes et que vous puissiez éviter les pièges qui pourraient vous être tendus.

"Je suis, madame, en attendant vos ordres, votre dévoué serviteur.

"PARISON, notaire."

II

La foudre, tombant au milieu des hôtes de la villa, n'aurait pas produit sur eux un effet aussi terrible que la lecture de la lettre du notaire.

Ils restèrent immobiles, sans voix, terrifiés. La lettre, échappée des mains de Jeanne, était tombée sur le parquet. Georges lançait autour de lui des regards farouches.

Au bout d'un instant, un sanglot sortit de la poitrine de Jeanne et elle fondit en larmes. Elle se jeta dans les bras du jeune homme en s'écriant :

—Nous étions trop heureux : c'est la fin du rêve !

—Songes-tu donc à me quitter ?

—Non, mais je le sens, on m'arrachera de tes bras.

—On m'aurait tué avant, dit-il d'une voix étranglée.

Frugère ramassa la lettre, la plia, la plaça dans son enveloppe et la remit à Georges.

—Le notaire de Fréjus nous a joué un vilain tour, fit-il en branlant la tête ; il paraît qu'il n'a pas pu faire autrement, c'est un malheur. Il nous prévient, cela prouve qu'il n'est pas avec M. de Borsenne.

Avant de vous désoler, madame, avant de vous désespérer, monsieur Georges, il me semble que vous devez profiter des conseils qu'il vous donne.

—Lesquels ? demanda Georges.

—Il vous dit : prenez garde. Vous le suivrez, celui-là, et s'il y a lutte entre vous et M. de Borsenne, je désire ne pas rester les bras croisés. Le notaire conseille encore à madame de s'entendre avec son mari.

—Une folie, c'est impossible ! s'écria Georges.

—Pourquoi ? M. de Borsenne n'a plus aujourd'hui que des dettes ; pour un ou deux millions, je suis persuadé qu'il consentirait à croire que madame Jeanne n'a jamais quitté sa tombe.

—Nous, acheter le droit de nous aimer, jamais, jamais ! exclama Georges.

—Je préfère renoncer purement et simplement à cette immense fortune, dit Jeanne.

—Cette renonciation ne changerait pas notre position. Cela ferait-il perdre à M. de Borsenne un seul de ses droits ? Jeanne, ce qui est fatal et terrible, c'est que le secret de ton existence soit connu. Nous n'avions que cela à redouter. Notre bonheur est en péril, à moi de le défendre. M. de Borsenne va employer tous les moyens pour te découvrir. Six millions à conquérir, il ne reculera devant rien. Il voudra te reprendre, moi je veux te garder ; c'est la lutte dont parlait Frugère qui va commencer.

Eh bien, soit, je l'accepte ; j'aime mieux le danger d'une situation nette, bien définie, que l'incertitude du passé avec ses craintes vagues et sans cesse renaissantes. Je ne pouvais pas être le provocateur, mais il me sera permis de rendre les coups qui nous seront portés. Ce sera une guerre à outrance où l'un des deux champions devra succomber ; quelque chose me dit que je ne serai pas le vaincu.

Jeanne, tant que je pourrai retremper ma force et mon courage dans un de tes regards et un de tes sourires, ne crains rien pour moi, je resterai debout, entre lui et toi, et je l'empêcherai d'avancer.

Je te le jure, s'il touchait ta main ou seulement le voile sous lequel tu te caches, le lendemain il serait mort !

—Georges, Georges, dit Jeanne suppliante, tes paroles me font frémir. Pourquoi parler de lutte et de combat ? Tu es sûr de mon amour, que te faut-il de plus ? Il me cherchera, mais sois tranquille, je me cacherai si bien qu'il ne me trouvera pas. Lui, me séparer de toi, cet homme, dont le nom seul m'épouvante, j'aimerais mieux souffrir mille morts !... Retournons en Italie, nous y étions heureux, tu te le rappelles ; dis, le veux-tu ?

Si ce n'est pas assez loin, nous irons où tu voudras, je te suivrai partout... Tiens, je voudrais l'Amérique, un pays très-beau, dit-on ; c'est loin, il faut traverser les mers, allons-y. Partons, partons demain, je suis prête.

—Non, non, répondit-il avec exaltation, je n'accepte pas ton dévouement qui te condamne à l'exil. Nous resterons en France... Partir serait une fuite, une lâcheté !

Il se leva et fit deux fois le tour du salon en marchant à grands pas. Puis, s'arrêtant devant la jeune femme :

—Vois-tu, Jeanne, reprit-il, j'ai honte de n'avoir encore rien pu faire pour toi.

—Tu m'as aimée, Georges, et tu appelles cela rien !

—Oui, puisque je n'ai pas assuré ton bonheur.

—Hélas ! tu ne pouvais faire plus.

—Je pouvais écraser la bête qui nous menaçait de son venin.

—Oh ! Georges, Georges !...

—Je n'ai su qu'être heureux. Comme c'est vaillant pour un homme ! On disait autrefois : "Georges Lambert a du cœur, Georges Lambert est brave !" Ah ! vieux loup de mer, mes amis, vous ne reconnaîtrez plus aujourd'hui votre camarade Georges Lambert ! Jeanne, c'est assez de faiblesse, le moment d'agir est venu. Pour posséder une femme comme toi, il faut, entends-tu bien, il faut l'avoir méritée !

—Mais, parlez-lui donc, Jean, parlez-lui ! s'écria-t-elle en joignant les mains.

—Je n'ai rien à dire, répondit Frugère. M. Lambert est mon maître et je ne demande qu'à le servir.

—Georges, mon Georges bien-aimé, au nom de notre amour, dis-moi ce que tu veux faire !

—Tuer ou me faire tuer, répondit-il.

Elle l'étreignit dans ses bras.

—Mais moi je ne le veux pas ! s'écria-t-elle... Tu n'as pas le droit de disposer de ma vie, elle ne t'appartient plus, elle est à moi !...

Il resta silencieux, mais au feu sombre de son regard, Jean Frugère comprit que son irritation était loin de s'apaiser.

—Allons, se dit-il, je crois, cette fois, que nous allons montrer sérieusement les dents à M. de Borsenne.

Jeanne avait forcé Georges à s'asseoir sur un canapé et s'était placée auprès de lui, souriante au milieu de ses larmes.

Jean Frugère gagna la porte du salon et s'esquiva sans bruit.

Le lendemain, dès qu'il fut levé, Georges descendit au jardin. Il y trouva Frugère.

Il y avait comme un pacte conclu entre ses deux hommes, qui s'étaient rencontrés la première fois, la nuit, dans un cimetière au milieu de la tempête. Ensemble ils avaient ouvert un cercueil et sauvé une femme. Cela ne s'oublie jamais. L'amitié doit succéder à une semblable collaboration.

La plus vive reconnaissance attachait Georges à Frugère. Ne lui était-il pas redevable de la moitié de son bonheur ? Il y a des services rendus qu'on ne paye pas avec de l'or.

Quant à l'ancien gardien du cimetière, pauvre diable sans famille, sans parents, sans affection, il saisit l'occasion qui s'offrait à lui d'aimer et de se dévouer, double satisfaction pour son âme et son cœur.

Immédiatement, il ressentit pour cette belle jeune femme, qu'il avait rendue à la vie, une tendresse respectueuse, presque paternelle. Elle devint son culte, son idole.

Soumis et absolument dévoué, son amitié pour Geor-

ges devint une affection de caniche. Il aurait voulu être son esclave.

Il s'avança vers le jeune homme avec empressement et ils se serrèrent la main.

—Monsieur Georges, dit-il, je vais retourner à Paris dans mon petit logement de la rue des Moulins.

—Comment ! s'écria le jeune homme, vous quittez la villa vous abandonnez vos amis ?

—Oui. J'ai beaucoup réfléchi la nuit et je me suis décidé à partir. Si vous avez besoin de moi, vous m'appellerez, vous savez mon adresse. Vous n'auriez qu'à faire mettre un mot chez le concierge. Je vous recommande seulement de bien cacheter vos lettres et de les écrire de façon à ce que moi seul puisse les comprendre. Voyez-vous, je ne me fie à personne et je me délie de tout le monde.

—Quelle est donc votre idée, Frugère ?

—Monsieur Georges, j'ai pensé que je vous serais plus utile à Paris qu'ici où je ne fais qu'un peu de jardinage, histoire d'occuper mon temps et mes bras. Je m'habitue trop facilement, ajouta-t-il en souriant, à n'avoir d'autre travail que celui de dormir, boire et manger.

—A votre âge, mon ami, un homme a acquis le droit de se reposer.

—Je n'ai que cinquante-deux ans, monsieur Georges, et autant de force qu'à quarante. L'œil est toujours bon, les jambes excellentes ; et j'espère bien vous rendre encore quelques petits services.

—Je ne doute ni de votre cœur ni de votre dévouement.

—Oh ! je le sais bien. Cela me rend heureux et fier... Voyez-vous, je me suis dit : M. de Borsenne va se donner du mouvement, il ira ici, il ira là, il sera toujours sur quatre chemins, il faut qu'on le surveille, qu'on sache un peu ce qu'il fait ; c'est un travail cela, qui demande un gaillard solide et dévoué. Où M. Georges le trouvera-t-il ? Allons donc, est-ce que Jean Frugère n'est pas là ?... J'ai déjà fait ce métier, quand vous étiez en Italie, il est amusant et j'y prenais goût. Je vais le recommencer.

—Non, non, fit Georges, je ne souffrirai pas que vous descendiez à ce rôle...

—D'espion. C'est ce que voulez dire. Monsieur Georges, l'espion est le misérable qui, pour de l'argent, trahit et livre même ses amis. Moi, je veux servir ceux que j'aime veiller sur eux et au besoin les défendre. Je suis un gardien, je ne suis pas un espion !

III

Un soir, à son retour du Palais, le président Durançon trouva chez lui un large pli cacheté de cire rouge. C'était la copie du procès-verbal dressé par le commissaire de police qui, sur sa demande, avait été chargé d'assister à l'ouverture du cercueil de madame de Borsenne.

L'opération avait eu lieu le matin même en présence de M. de Borsenne. Le procès-verbal constatait que le cercueil, en bois de chêne très-épais, se trouvait dans un parfait état de conservation et qu'il avait été trouvé vide. Dans le caveau on avait ramassé plusieurs morceaux de dentelle et quatre perles fines, d'une grosseur remarquable, que M. de Borsenne déclara semblables à celles d'un collier que sa femme avait à son cou au moment où elle fut mise dans sa bière.

M. Durançon appela son valet de chambre.

—Germain, lui dit-il, j'attends M. de Borsenne : dès qu'il arrivera, vous le ferez entrer dans mon cabinet. Je ne recevrai aucune autre personne.

Dix minutes plus tard, la porte du cabinet s'ouvrait devant M. de Borsenne.

—Mon cher Durançon, commença M. de Borsenne, je viens te dire...

—Ce qui s'est passé ce matin ? Je le sais.

—Tu ne t'étais pas trompé, le fait est réel. Plus que jamais j'ai besoin de toi et de tes conseils.

—Quel jour madame de Borsenne a-t-elle été conduite au cimetière ? demanda M. Durançon.

—Le 10 décembre.

—C'est donc le 10 ou dans la nuit du 10 au 11 qu'elle est sortie de son tombeau. Ici, plusieurs hypothèses se présentent. Un homme, ou plutôt deux ou trois, car un seul eût été impuissant, donc deux ou plusieurs hommes ont ouvert le cercueil et enlevé mystérieusement madame de Borsenne. Cet acte courageux et plein d'audace n'a pu s'accomplir que la nuit. Mais quels étaient ces hommes ? Des agents de l'administration du cimetière ou des employés de pompes funèbres.

Ces derniers savaient que madame de Borsenne avait été ensevelie avec ses bijoux : ils se seraient donc introduits dans le cimetière dans le but de la dépouiller. Ils trouvent une femme vivante, elle leur abandonne ses bijoux, leur promet une forte récompense, ils l'emportent.

Voilà la première hypothèse.

Supposons, maintenant, un gardien du cimetière passant devant la sépulture de ta famille. Il entend un gémissement un cri, il appelle un ou deux de ses camarades et madame de Borsenne sort de son cercueil.

Employés du cimetière ou des pompes funèbres, ne cherchons pas ailleurs.

—C'est d'une logique absolue, approuva M. de Borsenne.

—Toujours par hypothèse, reprit le magistrat, nous sortons du cimetière Montmartre par une brèche, en escaladant un mur ou plus facilement par la porte qui s'ouvre devant nous.

Que devient madame de Borsenne ?

Après une maladie grave, elle sort d'un tombeau et vient de se réveiller d'un sommeil léthargique si profond qu'il a trompé les médecins eux-mêmes. Evidemment, sa faiblesse est extrême, elle est anéantie ; elle ne marche pas, on la porte. Elle est à la merci de ceux qui l'ont sauvée.

On la transporte dans une maison, elle y est soignée pendant quinze jours, un mois, deux mois peut-être.

Pendant ce temps, que se passe-t-il ? Les coupables... non, je ne crains pas avoir le droit de les nommer ainsi, les sauveurs de madame de Borsenne entourent leur action d'un mystère impénétrable. Si ce sont des scélérats, la jeune femme devient leur victime. Ils la menacent de mort, s'arrangent pour obtenir d'elle une forte somme, que sa marraine lui envoie, et lui font jurer de garder le silence. Libre, elle n'a rien révélé, elle n'a trahi personne.

Mais ce qui est incompréhensible, c'est que madame de Borsenne paraît vouloir passer pour morte. Elle est liée par un serment, me dirais-tu. Non, c'est inadmissible. Elle est allée à Fréjus, chez sa marraine, elle pouvait revenir à Paris, près de ses parents et de son mari.

Un serment. Il n'y a pas de serment qui puisse empêcher une mère d'embrasser son enfant !

C'est ainsi que je détruis cette supposition que madame de Borsenne a eu affaire à des coquins.

Mais si ce ne sont pas des misérables qui l'ont sauvée, comment se fait-il qu'ils n'aient pas immédiatement prévenu la famille ?

La tête de M. de Borsenne s'était inclinée sur sa poitrine et il paraissait plongé dans une méditation profonde.

M. Durançon poursuivit :

—Est-ce la crainte qui les a retenus ?

Non, c'est la volonté de la jeune femme ; j'en suis convaincu.

Vivre, et pour sa famille, le monde, être morte ! N'avoir plus de nom, ni d'epatrie, être condamnée à se cacher sous l'anonyme ! Etrange situation pour une femme jeune, belle, riche, épouse et mère, adorée des siens, aimée de tout le monde !

Qu'a-t-elle trouvé dans l'univers qui la dédommage de ce qu'elle perd en ne le réclamant point ?

Pour la femme, il y a donc quelque chose qui peut remplacer l'amitié, l'amour maternel et toutes les autres affections de la famille ! Oui, il y a un sentiment, un seul : l'amour !

L'amour, sentiment universel, exaltation de l'âme et du cœur, passion indomptable, égoïste, envahissante et dominatrice ! Oui, oui, l'amour seul peut occuper tout entier le cœur d'une femme !

M. de Borsenne tressaillit et releva vivement la tête.

—Comment, dit-il, tu supposerais.

—Est-ce que tu n'as aussi cette pensée ? répliqua le magistrat en l'enveloppant d'un regard scrutateur.

—Oh ! ce serait croire madame de Borsenne coupable ! répondit-il.

—Il ne faudrait pas apprécier ce fait avec nos lois civiles, mais avec son cœur et sa conscience. Elle n'a pas quitté le domicile conjugal pour se jeter dans les bras d'un amant. Elle sort d'un tombeau ! Si j'avais à juger le fait je ne me prononcerais pas contre madame de Borsenne.

M. de Borsenne était sous le coup d'une agitation singulière : son visage pâle devenait livide.

—Ainsi tu penses que ma femme s'est crue libre et qu'elle a pu prendre un amant ! demanda-t-il d'une voix oppressée.

—C'est ma conviction.

La figure de M. de Borsenne devint verdâtre.

La jalousie venait d'entrer dans son cœur et commençait à y répandre ses poisons.

—Cela paraît produire sur toi une vive impression, reprit le président.

—Durançon, un mot te fera comprendre ce que je souffre : je l'aime !

—Cet aveu me surprend. Lorsque tu vivais avec ta femme, n'avais-tu pas déjà pour maîtresse certaine fille de théâtre ?

—Oui, madame de Borsenne ne m'aimait pas.

—On le disait dans le monde.

—Dans la satisfaction de plaisirs sensuels, je cherchais à tromper les ardeurs d'une passion dévorante. Je commençais à oublier, j'allais guérir.

Mais depuis que je sais que ma femme existe, l'amour s'est réveillé dans mon cœur, plus grand et plus violent que jamais.

—Alors, je te plains.

—Pourquoi ? Je la retrouverai.

—Soit. Après ?

—Je la ramènerai chez moi.

—Si elle veut.

—C'est mon droit.

—Le droit de la violence.

—La loi est de mon côté.

—En cette circonstance, la loi qui protège devient également violence. Je ne crois pas qu'il y ait en France un tribunal qui ne prononce la séparation. Ce que tu tenteras aura pour résultat un immense scandale. Il faut tenir compte de l'opinion publique, les juges eux-mêmes la subissent. Tu aurais quelques partisans, sans doute : mais la majorité te condamnerait impitoyablement.

—Que faire alors, que faire ?

—Question embarrassante sur une situation difficile.

—Je t'en prie, Durançon, ne m'abandonne pas, sois mon guide. Dois-je aller dire à M. de Précourt : votre fille existe, aidez-moi à la retrouver ?

—Ton beau-père, en ce moment, serait un embarras de plus pour toi. Laisse-le dans son ignorance jusqu'au jour où il pourra t'être utile. Avant tout, il faut connaître la retraite de madame de Borsenne et savoir avec qui elle vit.

—Oh ! je le sais, je le sais ! exclama M. de Borsenne, dont les yeux lancèrent des éclairs de colère et de haine.

—Tu le connais, tu sais son nom ? s'écria M. Durançon en se levant.

—Oui. Il se nomme Georges Lambert !

—Georges Lambert, répéta le président comme un écho.

Et il se rassit plein de gravité

IV

Il y eut un moment de silence pendant lequel M. Durançon, la tête appuyée dans sa main, rassemblait dans sa mémoire des souvenirs dispersés.

Attentif et anxieux, M. de Borsenne attendait.

Le magistrat releva sa tête qui avait pris, tout à coup, une expression de sévérité extraordinaire.

—Ce Georges Lambert n'est-il pas officier de marine ? demanda-t-il.

—Démissionnaire, répondit M. de Borsenne.

—Un ami intime de Gaston de Saurinaise.

—Je crois qu'ils se connaissent.

—On avait annoncé son mariage avec mademoiselle de Précourt.

—Oui, autrefois.

—Il l'aimait.

—Je le suppose.

—Mademoiselle de Précourt l'aimait-elle ?

—Oui, oui, elle l'aimait, répondit M. de Borsenne d'une voix sifflante.

—Elle l'aimait, tu le savais, et tu l'as épousée ! s'écria M. Durançon. Mais devant moi, malheureux, tu es le premier coupable ! Je me souviens maintenant. Le bruit a couru que mademoiselle de Précourt était ta maîtresse, plusieurs jeunes gens l'avaient vue chez toi.

—Jeanne de Précourt est venue chez moi, mais elle n'a jamais été ma maîtresse.

—Et qu'allait-elle faire chez toi, cette jeune fille du meilleur monde, qui ne t'aimait pas et en aimait un autre ?

M. de Borsenne garda le silence.

—On a prétendu, continua M. Durançon, que tu l'avais fait tomber dans un piège et qu'elle t'épousait malgré elle.

—C'est faux !

—Je le veux bien. Mais comment feras-tu admettre que cette jeune fille, fiancée à Georges Lambert, s'est mariée volontairement, presque tout de suite après le départ de l'homme qu'elle aimait pour une de nos colonies lointaines ? Après le mariage que se passe-t-il ? Vous vivez désunis. Madame de Précourt ne met pas une seule fois le pied dans ta maison ; ta femme ne sort plus, on croirait qu'elle se cache, elle mène une existence déplorable. Toi, tu continues ta vie de garçon, tu te livres à tous les plaisirs.

—Durançon, tu es terrible avec tes analyses.

—C'est mon métier, répondit-il. Enfin ces faits sont-ils réels ou faux ?

—Que puis-je te dire ? Tout cela touche à un grave secret de famille.

—Un secret ! parbleu, crois-tu que je ne l'ai pas deviné ? Ah ! de Borsenne, poursuivit-il avec tristesse, je ne veux pas fouiller trop avant, car déjà j'ai peur de ne plus te trouver digne de mon estime.

—Tu es sévère pour tes amis.

—Comme je le serais pour moi-même, répliqua fièrement le magistrat. Je n'ai jamais su froisser ma conscience.

Maintenant, écoute, reprit-il ; ta cause me paraît désespérée. Ta femme ne rentrera jamais sous ton toit. Tout ce que tu pourras obtenir d'elle, c'est une part de son immense fortune.

Si tu ne redoutes ni le scandale, ni les clameurs du monde, ni... certaines révélations, réclame tes droits devant un tribunal.

—Est-ce l'ami ou le magistrat qui vient de parler ? demanda M. de Borsenne visiblement troublé.

—C'est le magistrat.

—Et l'ami, que me conseille-t-il ?

—De te taire, d'agir avec prudence et de ne point parler de tes droits. Sans bruit et sans abus de la force, sépare ta femme de Georges Lambert, trouve le moyen que le mari l'emporte sur l'amant.

—Et ce moyen ? indique-le-moi.

—Je ne le connais pas. Interroge ton cœur et demande lui l'inspiration. Je n'ai plus rien à te dire.

M. de Borsenne comprit que son ami le congédiait.

—Je te remercie, dit-il en se levant, je suivrai le conseil de l'ami.

Et il se retira.

M. Durançon revint s'asseoir devant son bureau.

—Je savais de Borsenne viveur et débouché, se dit-il ; serait-il donc de plus un misérable ?

Il resta un moment pensif, puis il jeta un regard sur la pendule.

—Je puis encore le voir ce soir, reprit-il tout haut.

Il prit une feuille de papier sur laquelle il écrivit rapidement ces mots :

" Mon cher Gaston.

" Venez après votre dîner, je vous attends. "

Il sonna son valet de chambre.

—Germain, lui dit-il, vous allez porter cette lettre immédiatement à l'hôtel de Sairmaise. Vous la remettrez à M. de Sairmaise lui-même.

—Monsieur le président me permet-il de lui dire qu'on va servir le dîner ?

—N'importe, Germain, cette lettre est très-pressée.

La femme de chambre de madame fera ce soir le service.

A neuf heures, Gaston de Sairmaise entra dans le cabinet de M. Durançon.

—J'ai reçu votre mot et j'accours, monsieur, lui dit-il. Mademoiselle Andréa serait-elle malade ?

—Votre fiancée se porte à merveille, mon ami.

—Madame Durançon...

—Va très-bien aussi. Vous les verrez tout à l'heure.

—Ah ! je respire, fit Gaston dont le visage s'épanouit, j'étais dans une inquiétude...

—Cependant, reprit M. Durançon, c'est une affaire grave, qui m'a fait vous appeler.

—Grave, monsieur, de quoi s'agit-il ?

—Êtes-vous toujours lié avec M. Georges Lambert ?

—Je l'aime comme un frère.

—Où réside-t-il actuellement ?

—A Paris, chez son père.

—Est-ce que vous le voyez souvent ?

—Souvent, oui, monsieur.

—Il doit avoir un autre domicile que la demeure de son père ?

—C'est possible... monsieur... mais... je ne sais... balbutia Gaston avec embarras.

—Mon cher ami, dit vivement le président, vous ne pensez point que je vous adresserais ces questions avec l'intention de nuire à M. Lambert, vous pouvez me répondre sans crainte.

—J'ai été effrayé, je l'avoue, monsieur, répliqua Gaston. Je voyais si bien venir l'interrogatoire, ajouta-t-il en souriant.

Eh bien, monsieur, reprit-il, répondant à la dernière question du président, Georges Lambert a à Paris ou dans les environs un appartement ou peut-être même une maison.

—Où il vit avec une femme ?

—Je le suppose comme vous, monsieur, car Georges ne m'en a jamais dit un mot.

—C'est bien cela, murmura M. Durançon.

—Mon Dieu, monsieur, Georges court-il un danger ? s'écria Gaston.

—Peut-être, mais pas immédiat et nous tâcherons de le conjurer. Vous rappelez-vous où était votre ami au mois de décembre 1866.

—J'ai bien des raisons pour ne pas l'avoir oublié ; il était à Paris. A cette époque, monsieur, pendant quarante-huit heures, j'ai horriblement souffert.

—Par suite d'un violent chagrin de votre ami.

—Oui, monsieur.

—Causé par la mort de madame de Borsenne.

—Oui, Georges eut la pensée de se suicider. Ah ! je verrai toujours devant moi sa mère désolée. Pauvre femme, que de pleurs elle a versés !... Jugez de nos angoisses et de notre désespoir, monsieur... Pendant que sa mère le croit endormi, Georges, armé d'un poignard et d'un revolver, s'enfuit de la maison au milieu de la nuit, une nuit de tempête, froide et sombre comme la mort !...

—Vous souvenez-vous exactement de la date ?

—Oui, monsieur, c'était la nuit du 10 au 11 décembre.

—Celle qui suivit les funérailles de madame de Borsenne, précisa M. Durançon.

—Oui, de cette noble et charmante femme que Georges adorait.

—O Providence divine ! C'était lui ! exclama le président en levant ses mains tremblantes vers le ciel.

—Que voulez-vous dire, monsieur ?

—Tout à l'heure vous le saurez. Continuez : madame Lambert croit au suicide de son fils ?

—Elle y croit, elle m'envoie chercher ; j'accours ; j'essaie de la rassurer, je lui dis tout ce que me dicte mon

cœur ; mais moi-même j'étais altéré. Dès que le jour parut, nous partîmes, les domestiques et moi, à la recherche de mon ami. Aucune trace de lui nulle part. Le soir, un peu avant la nuit, il revint chez sa mère.

—Il était calme, n'est-ce pas, peut-être même joyeux ?

—Oui, monsieur. Que s'était-il passé pendant cette nuit terrible ? Je l'ignore encore aujourd'hui. C'est le secret de Georges Lambert ; il ne l'a confié à personne, pas même à sa mère.

—Après ces événements n'a-t-il pas quitté Paris ?

—Oui, il est allé passer près d'une année en Italie.

—Et il est revenu ?

—Au mois de septembre dernier.

—Vous parle-t-il de M. de Borsenne ?

—Quelquefois, avec un sentiment de haine implacable.

—Cela doit être ; vous ne vous êtes pas demandé comment votre ami avait pu passer si promptement du plus affreux désespoir à une joie presque complète. Vous n'avez jamais soupçonné la cause réelle ?

—Jamais.

—Ainsi, vous ne savez pas le nom de cette femme avec laquelle vit votre ami ?

—Georges n'a jamais parlé d'elle devant moi, comme j'ai eu l'honneur de vous le déclarer.

—Eh bien moi, mon cher Gaston, je la connais.

—Vous la connaissez ! fit-il avec surprise.

—Oui, je vais vous dire son nom. C'est madame de Borsenne.

V

Pendant quelques secondes, Gaston de Sairmaise resta muet de surprise.

—Madame de Borsenne ! répéta-t-il enfin avec effarement.

—Oui, reprit M. Durançon, madame de Borsenne qu'on avait enterrée vivante et que Georges Lambert a reprise à la mort et enlevée de son tombeau dans cette nuit du 10 au 11 décembre 1866.

—Ah ! monsieur, dit Gaston d'une voix oppressée, vous aviez raison de vous écrier tout à l'heure : " Divine Providence ! "

—Mon cher Gaston, connaissant votre profonde amitié pour M. Georges Lambert et sachant combien ce jeune homme en est digne, je n'ai pas hésité à vous révéler ce secret important. Voici maintenant pourquoi je vous ai appelé ce soir.

Comme vous l'avez parfaitement compris autrefois, M. de Borsenne n'a épousé mademoiselle de Précourt qu'en vue de la fortune à venir de M. Fontange. Madame Fontange est décédée il y a quelques jours. M. de Borsenne s'est rendu chez le notaire exécuteur testamentaire de madame Fontange, afin de recueillir, au nom de son fils, la fortune léguée à sa femme.

Vous devinez ce qui s'est passé. Le notaire a répondu à M. de Borsenne que sa femme n'était point morte, comme on le croyait, il ne pouvait lui reconnaître la qualité d'héritier. Il est revenu à Paris dans un état facile à comprendre. Je l'ai vu ici, c'est de lui que je tiens tous ces détails. Le cercueil de sa femme a été ouvert ; il ne lui reste plus aucun doute. Il ignore encore le lieu où se cache la jeune femme, mais il n'a eu de peine à deviner qu'elle est avec Georges Lambert.

—C'est une horrible situation ! s'écria Gaston.

—Très-dangereuse pour votre ami, et plus encore pour madame de Borsenne, si digne de sympathie.

—Ah ! pour elle et pour lui, merci, monsieur le président.

—M. de Borsenne ne fera pas un procès, reprit le magistrat ; il y a dans son passé des points mystérieux pour lesquels il redoute la lumière. Mais de graves intérêts sont en jeu ; il aime sa femme, dit-il, et il y a à Fréjus des millions qu'il guette. Que fera-t-il ? Je ne le sais pas et je n'ose y penser. Un homme dans sa position est à craindre. Prévenez Georges Lambert. Gaston ; dites-lui de veiller sans cesse sur elle et sur lui. Ce n'est pas seulement son bonheur, c'est peut-être sa vie même qui est menacée.

—Oh ! je le verrai demain, dit Gaston.

—C'est cela, dès demain. Inutile de vous recommander le silence sur notre conversation, n'est-ce pas ? Maintenant, mon ami, ajouta M. Durançon en se levant, ces dames nous attendent au salon, rejoignons-les.

Le lendemain, Georges arriva chez son père vers dix heures. Depuis la lettre du notaire, il venait tous les jours à Paris, ce qui comblait de joie madame Lambert.

Le concierge l'arrêta pour lui remettre une lettre.

—Elle a été apportée hier soir très-tard, par un ouvrier dit le bonhomme.

Georges tressaillit en reconnaissant l'écriture de Frugère et il s'empressa de lire les communications suivantes :

" Ce matin, six heures, notre homme au cimetière. " Cercueil ouvert. Silence ordonné. Le soir longue " visite chez M. le président Durançon. Agité et pâle " en sortant. Dîné seul café Anglais. Rentré chez lui " à neuf heures. Plus sorti. "

Le jeune homme mit le billet dans sa poche et entra chez sa mère le visage calme et souriant.

Un instant après, Gaston de Sairmaise se présenta.

—Madame Lambert, dit-il, je viens vous demander à déjeuner.

—Mon cher Gaston cela ne vous arrive pas assez souvent, répondit-elle affectueusement.

M. Lambert rentra et on se mit à table immédiatement. Après le déjeuner, sur l'invitation de Gaston, les deux amis descendirent au jardin.

—Ce que tu as à me communiquer est donc bien intéressant ? demanda Georges.

—Sans doute, puisqu'il s'agit de toi.

—Je suis prêt à t'entendre.

—Georges, tu n'aimes pas M. de Borsenne ?

—Tu le sais bien, répondit-il en plongeant son regard dans celui de son ami.

—Je crois que la haine de M. de Borsenne pour toi est au moins égale à la tienne.

—Une supposition ?

—Non, une certitude.

—Il n'a aucune raison de m'en vouloir, lui.

—Georges, tu ne dis pas ta pensée. Me permets-tu de te parler avec franchise et d'entrer dans certains détails qui touchent ta vie intime ?

—Oui, tu peux parler.

—Hier soir, j'ai vu M. le président Durançon...

—Le président Durançon, ton futur beau-père, interrompit Georges d'un ton sec.

—Un honnête homme, Georges, qui est ton ami, sans te connaître, répliqua Gaston.

—Ah ! fit Georges étonné.

—Dans la journée, le président avait eu la visite de M. de Borsenne.

—Je le sais.

A son tour, Gaston regarda son compagnon avec surprise.

—Eh bien, interrogea Georges, sais-tu ce qui s'est passé entre ces messieurs ?

—Oui, M. de Borsenne révéla au président un fait inouï...

—Je sais cela encore, fit Georges.

—Tu as donc vu M. Durançon ce matin ?

—Non, ce sont mes informations particulières. Une question seulement, Gaston ; le président Durançon t'a-t-il fait connaître la confidence de M. de Borsenne ?

—Oui.

—Alors il n'y a plus rien de caché pour toi dans mon cœur. Comprends-tu maintenant la rage et la haine que je porte dans ma poitrine !... La haine, horrible sentiment dans le sanctuaire de l'amour ! A côté du bonheur, d'atroces tourments ! J'ai pris sa femme, à cet homme, j'ai les bras liés, je ne peux pas le tuer !... Comme le lion enchaîné, je mords mes liens et je rugis impuissant ! S'il m'attaquait seulement... mais il ne le fera pas, car il est lâche, cet homme, il est lâche !

Que va-t-il faire ? Un procès scandaleux. C'est Jeanne perdue, c'est ton pauvre ami jeté dans un abîme sans fond.

—Non, il n'osera pas se présenter devant un tribunal.

—Il n'osera pas ! mais il a toutes les audaces.

—C'est l'opinion du président Durançon. Il cherchera à reprendre sa femme, c'est évident, et c'est pour te prévenir et te dire de veiller et de te défier que je suis venu ce matin.

—Eh bien, qu'il la réclame sa victime, nous l'attendons. Quant à la reprendre, jamais !... C'est un cadavre que Jeanne lui livrerait !

—Georges, qui sait si la mort de la malheureuse femme n'est pas dans sa pensée.

—Oh ! ne me dis pas cela, répliqua-t-il sourdement ; il y a des instants où ma raison s'égaré, et j'ai peur de devenir assassin.

—Le projet de M. de Borsenne, reprit Gaston, doit être d'agir dans l'ombre. Il commencera par employer la ruse. Il voudra connaître la demeure de Jeanne. A toi de la bien cacher. Un coup de main hardi peut te l'enlever.

Dans ton intérêt, tu devrais faire surveiller toutes les démarches de M. de Borsenne.

—Voici sa journée d'hier répondit Georges en faisant lire à son ami le rapport de Frugère.

—C'est parfait, dit M. de Sairmaise, mais es-tu sûr de ton homme !

—Comme de moi-même. Il connaît tous nos secrets. C'est l'ancien gardien du cimetière qui m'a aidé à ouvrir le cercueil de Jeanne.

—Alors, je n'ai plus d'inquiétude de ce côté-là. Je dois te prévenir aussi que M. de Borsenne sait que sa femme est avec toi.

—Ah ! déjà ?

—En réfléchissant un peu, c'était facile à deviner.

—Cela prouve que M. de Borsenne connaissait bien les véritables sentiments de Jeanne de Précourt et qu'il ne s'est jamais illusionné sur ceux qu'il lui inspirait.

—Je n'ai pas besoin d'ajouter, reprit Gaston, que je suis entièrement à ta disposition : le cœur, les bras et la bourse.

—Merci, j'aurai peut-être besoins de tout cela.

—Georges n'oublie jamais que nous sommes frères.

—Ce soir je préviendrai Jeanne et demain, si tu le veux, tu seras reçu à Villeneuve-Saint-Georges par ton frère et ta sœur.

Les deux amis se séparèrent.

(A suivre)

PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)

DE LA TOILETTE, DE LA PROPRIÉTÉ ET DES SOINS A PRENDRE DE SOI-MÊME AU POINT DE VUE DU SAVOIR-VIVRE.

Nous allons parler maintenant de la toilette et de la propriété au point de vue du savoir-vivre, la toilette et la propriété étant au corps ce que l'éducation est au cœur. Mais composée chez tous les éléments semblables, elle varie pourtant selon le goût, la tenue, l'ordre, le soin, l'élégance et la distinction que chacune y apporte ; c'est donc un reflet de soi-même sur lequel on peut être jugée assez justement par ceux qui vous voient et se donnent la peine d'observer.

L'exagération des modes n'appartient qu'aux personnes parvenues et aux femmes de vie équivoque, car les gens de bonne compagnie, c'est-à-dire réellement distingués, ne les exagéreront jamais ni en bien ni en mal, de même qu'ils ne seront jamais les premiers à les prendre ni les derniers à les quitter ; enfin, pour tout dire en un mot, une personne honorable ne s'habillera pas comme une évaporée, et même, quoique suivant des modes semblables à celles de cette dernière, il y aura en elle ce je ne sais quoi de bon goût, de modestie qui montrera ce qu'elle est et inspirera le respect qu'elle mérite.

On doit s'habiller suivant le rang qu'on occupe dans le monde ; trop de simplicité, quand on est riche, montrerait de l'avarice, tandis que trop d'élégance, quand on ne jouit que d'une fortune modeste, prouve de la prodigalité, du désordre, sinon pire encore.

Il faut aussi s'habiller avec plus ou moins d'élégance, selon les occasions où l'on se trouve.

Mais, en quelque circonstance que ce soit, un luxe exagéré ne convient jamais, fût-on même archimillionnaire, tandis qu'une simplicité de bon goût sera toujours la preuve d'une grande distinction.

Une femme réellement distinguée mettra toujours d'accord sa toilette et son âge, non-seulement comme couleur, mais encore comme façon de robes, de chapeaux, de tout enfin : ce qui ne la rendra pas moins élégante, au contraire ; mais ce qui l'empêchera d'être ridicule, triste frontière que bien peu de femmes, hélas ! ont la sagesse de ne pas passer, et cela parce que, quand on reste sur son terrain, il faut avoir le courage de savoir vieillir. Et qui le sait aujourd'hui ?

Un homme de beaucoup d'esprit me disait un jour :

— Savez-vous pourquoi le bon ton, la causerie aimable, en un mot ce qui faisait jadis notre société française si charmante, n'existe plus chez nous ? C'est qu'il n'y a plus de vieilles femmes.

Et ce mot, qui ressemble à une plaisanterie, est bien plus profond qu'il en a l'air, car sous cette forme paradoxale se cache une très-grande vérité.

Non-seulement les hommes, mais encore les femmes doivent savoir vieillir, et, hélas ! qui voudra bien suivre mon conseil, maintenant que, dès le berceau, on habille des enfants comme des poupées de bonne fabrique, ce qui développe la coquetterie chez les filles, la fatuité chez les garçons.

Une femme de bonne compagnie ne doit jamais sortir en toilette le matin, c'est-à-dire portant plumes, dentelles, etc.

Elle ne doit jamais monter en toilette dans un omnibus.

Elle ne doit pas sortir à pied en toilette un jour de pluie.

Une femme distinguée sera toujours bien chaussée et bien gantée, et avec cela une robe, quelque simple qu'elle soit, — car toujours aussi elle sera fraîche, — lui fera une charmante toilette.

Une femme de goût ne portera jamais de fausse dentelle, ni fausse fourrure, ni quoi que ce soit qui tiennent au faux luxe, sachant bien que la véritable élégance consiste beaucoup plus dans la distinction des détails que dans la richesse des choses.

La toilette qu'on fait pour rendre des visites doit être en rapport avec l'heure et les causes pour lesquelles ces visites sont faites ; ainsi, on ne doit jamais rendre de visites de nocces quand on est en deuil, et on ne doit

jamais non plus aller en toilette claire faire une visite de deuil.

Le chapitre des gants joue un grand rôle dans la toilette des femmes qui tiennent à avoir une mise de bon goût. Les blancs sont pour le soir, la demi-teinte pour les visites et la couleur claire pour l'été.

De même pour les hommes, la toilette, en dehors des habitudes usuelles, doit suivre une certaine étiquette.

Ainsi, on ne sort pas, le matin, en habit noir dans les rues, à moins d'y être forcé.

On ne va point faire une visite de jour en habit noir, mais en petite redingote habillée.

De même que, pour une visite de soirée, l'habit noir est de rigueur.

Le gilet et le pantalon dits de fantaisie ne se portent jamais qu'en tenue négligée.

On ne va jamais faire de visites en bottes fortes.

Le col de chemise rabattu ne se porte qu'en tenue négligée.

Les gants noirs et les gants très-clairs ne se mettent pas pour aller faire des visites.

La cravate blanche est tout à fait de cérémonie.

L'élégance est de tous les temps, de tous les âges et de toutes les fortunes, puisqu'elle ne consiste pas dans la richesse des habits, comme le croient très-sottement certaines gens, mais dans leur bon goût, dans leur harmonie, dans leur fraîcheur, en un mot, dans ce je ne sais quoi de gracieux qui fait tout le charme des personnes et montre en elles autant de distinction dans le goût que dans l'esprit ; en les habituant à approprier toujours leur toilette à leur âge, à leur physique et à leur position sociale.

On peut dire comme éloge d'un homme ou d'une femme âgés : elle est élégante, il est élégant. On ne dira jamais d'eux que comme une critique sévère : elle est coquette, il est coquet.

Ceci bien compris doit être la base que vous devez prendre dans la façon de vous habiller, si vous voulez le faire en personne vraiment distinguée.

De même les personnes bien élevées soignent au moins autant la partie non visible de leur toilette que ce qu'elles montrent à tous les regards. Aussi du linge blanc, frais et en parfait état est nécessaire avant tout, non-seulement comme savoir-vivre, mais encore comme hygiène.

Il faut éviter de laisser paraître neufs les effets que l'on porte même pour la première fois, c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'y montrer gêné, guindé, en un mot se poser en chasseur, ce qui rend toujours ridicule et prouve que l'on a peu l'habitude de porter des vêtements élégants ; de même que promener un regard investigateur et inquiet sur sa toilette, quand on est dans le monde, donne toujours à rire de vous.

Si une femme va dans une soirée ou dans un diner, avec une simple toilette, croyant que ces réunions doivent être ce qu'on appelle sans cérémonie, et qu'elle s'y trouve au contraire avec des femmes très-parées, au lieu d'en prendre de l'humeur et de s'en plaindre, elle doit s'en excuser auprès de la maîtresse de la maison, et plaisanter finement sur sa maladresse, rien de plus.

Quant à la toilette du jour, chez une femme comme il faut, elle doit toujours se distinguer par la simplicité et une sorte de chasteté, qui la parent mille fois mieux que le luxe le plus exagéré ; ce serait donc tant pis pour celles qui sortiraient de ce programme.

Si l'on est riche, qu'on garnisse ses robes avec les dentelles les plus belles, les fourrures les plus rares, en un mot qu'on suive les exigences les plus coûteuses de la mode, — en s'arrêtant toutefois à la frontière de l'exagération, — rien de mieux ! Mais si l'économie doit être consultée pour la composition de sa toilette, renoncer complètement au luxe est mille fois plus habile et de meilleur goût que de montrer de vains efforts pour y atteindre ; alors prenez pour règle qu'une robe fraîche, fût-elle de l'étoffe la plus simple, est beaucoup plus jolie qu'une robe riche un peu défraîchie ; — une robe de belle laine est préférable à une robe de soie de médiocre qualité ; — ainsi de suite.

On doit aussi se garder de faire régner dans la composition de sa toilette des couleurs et des dessins prononcés. D'abord parce que cela date, et une femme d'ordre ne renouvelle pas ses vêtements tous les jours ; puis parce que cela montre peu de goût et ôte de la distinction.

FAITS DIVERS

MARS

16. Arrestation d'Andy Maloney.

Décès de M. Firmin Dugas.

Acquittement de Bensen.

18. Célébration de la St. Patrice par les Irlandais.

Commencement du procès McGratt.

Le mulâtre Chandler est condamné au pénitencier à perpétuité.

19. L'Union St. Joseph célèbre sa fête patronale.

Terrible accident de chemin de fer à Rimouski ; quatre personnes tuées.

20. Décès de M. Jules Xhrouet.

21. Prorogation de la Législature de la province de Québec.

LE PARAPLUIE DE LA DUCHESSE DE BERRY

Un jour la duchesse de Berry ayant renvoyé sa voiture à la porte de sa marchande de modes, fut surprise au retour par un orage.

Un jeune homme, d'une figure honnête, s'approcha poliment et offrit à la duchesse de l'accompagner en l'abritant. Elle accepta.

Elle possédait les plus jolis pieds de France, une taille élancée, des cheveux d'or et le plus doux sourire. Le pauvre garçon ne put s'empêcher de se sentir un peu curieux. Il avait d'abord demandé l'adresse ; près de la place Beauvau avait-on répondu, puis il avait insinué doucement :

— M. votre mari est peut-être employé comme moi ?

— Oui.

— Dans un ministère ?

— Non.

— Dans une maison de banque ?

— Non.

— Chez un notaire ?

— Non, il travaille au château.

Et de question en question, on était arrivé près de l'Elysée, résidence de l'héritier du trône.

Le passant obligeant avait prié la princesse de garder le parapluie pour traverser la cour. Il y avait joint son adresse, afin qu'elle pût le lui renvoyer.

Le lendemain, le duc de Berry vint lui-même rapporter l'objet, et lui remit en même temps un portefeuille, où la plus grande dame de France avait brodé ce mot : *Merci*.

Dans un repli se trouvait la nomination du jeune homme à un emploi plus élevé. Il put alors s'écrier comme Joseph Prud'homme : " Ce parapluie est le plus beau jour de ma vie ! "

VARIÉTÉS

Il y avait grand festin chez M. Auber.

Un cheveu blanc quitta la tête du vieillard et vint à tomber dans son verre :

— Ah ! messieurs, dit l'auteur d'*Un premier jour de bonheur*, en saisissant le fil d'argent entre ses doigts, et en le montrant à ses convives, vous ne direz pas que mon vin n'est pas vieux ! ... voyez... il a des cheveux blancs !

* * *

Entre Marseillais :

— Oui, mon cher, j'ai eu tellement peur, que mes cheveux se sont littéralement dressés sur ma tête, de toute leur longueur, à ce point que mon chapeau en est sauté au plafond !

— J'ai vu bien plus fort. Moi qui te parle, un jour, c'est ma tête qui s'est dressée sur mes cheveux... Et c'est comme cela que je suis devenu chauve.

* * *

O tact féminin !

A une petite boutique de rafraîchissements d'une fête de bienfaisance, un monsieur, qui a pris deux ou trois " consommations ", se retire en courant.

La comtesse qui est au comptoir, l'appelle doucement ; le monsieur revient sur ses pas.

— Monsieur, lui dit-elle, si tantôt vous perdiez votre porte-monnaie, souvenez-vous que ce n'est pas ici que vous l'avez tiré de votre poche !



Depuis quelques années les toilettes de bal de jeunes filles rivalisent de simplicité, et il faut reconnaître qu'elles y gagnent en élégance, la gaze unie, ou brodée de fleurettes, le plus souvent ton sur ton, ou bien le tulle de soie tout uni, posée en couches multiples sur un fond de soie mate de même nuance, font des toilettes ravissantes de fraîcheur et d'élégance.

Pour tirer de ces étoffes légères tout l'effet qu'elles peuvent produire, il est urgent de ne pas les ourler, les bords gardent ainsi un aspect vaporeux qui leur donne un aspect charmant ; quelques rubans de satin disposés de distance en distance pour briser l'aspect mat de l'ensemble et quelques fleurs, de nuances pas trop différentes, forment une garniture très élégante et peu coûteuse.

La forme est, de même, d'une simplicité qui pourrait faire craindre la monotonie si l'on ne savait pas que toute jeune fille trouve au dernier moment un accessoire inédit, une disposition originale d'un bouquet ou d'un ruban, qui donne à l'ensemble un cachet personnel et nouveau.

Le corsage à la vierge, décolleté en rond, garni tout autour de l'encolure de tulle froncé, ramené en pointe vers la ceinture, est très recherché, la jupe badinée, toute ronde, quelquefois formée de deux ou trois jupes de tulle est universellement adoptée, seuls quelques rubans, dont la disposition varie à l'infini, et quelques guirlandes de fleurs, suffisent à former la garniture ; la toilette Empire, à taille courte, à large ceinture, et généralement décolletée en carré, sera beaucoup portée.

Les nuances préférées sont toujours le blanc et le rose, puis le bleu et le mauve, mais les deux premières forment la plus grande majorité.

Au risque d'être accusé de partialité, nous tenons à répéter que les modes de l'Empire paraissent devoir être réservées surtout pour les toilettes de bal et de soirée, et encore ne seront-elles adoptées que par les jeunes femmes élancées : on peut même avouer que les grandes élégantes ont presque totalement abandonné ce style, qui a dès à présent vu ses plus beaux jours et qu'on se rapproche plutôt des modèles Louis XIII aux formes simples et gracieuses quoique vigoureusement dessinées.

On retrouve très nettement l'indication de ce changement de style dans les toilettes des dernières pièces de théâtres, qui fournissent généralement des indications assez sûres des modes à venir ; or, dans toutes, les corsages courts et les ceintures empire ont été supprimés, la tendance est toujours à une grande simplicité de lignes, mais on cherche à allonger la table plutôt qu'à la diminuer, et les plastrons en V dominant : les jupes paraissent devoir reprendre aussi un peu plus d'ampleur ; si on ne reprend pas le pouf, du moins élargit-on d'en bas le volume de la jupe.

Grâce à l'ampleur des manteaux qui sont indispensables en cette saison, on n'aura pas encore besoin de revenir aux aciers, qui sont momentanément bannis, mais tout porte à croire que l'on y reviendra tôt ou tard.

Le luxe de ces dernières années nous a préparés à des choses qui auraient paru inouïes il n'y a encore que peu de temps : après les fines broderies d'or à un fil, semé au point de chaînettes, tout au fond de la trame des peluches, nous en sommes venues aux passementeries en ganse mélangée d'or, puis entièrement en fils d'or ; maintenant ce sont les larges galons unis et même le drap d'or qui font leur apparition, on porte toujours beaucoup de fourrures et quand il n'en entre pas dans la composition des sorties de bal on les complète par le boa, le grand favori du moment.

Le luxe des étoffes n'est pas seulement réservé aux sorties de bal : si d'une part les toilettes habillées des jeunes filles sont très simples, celles des jeunes femmes regagnent par la richesse des tissus ce qu'elles sont obligées de donner comme simplicité aux formes ; les beaux brochés de Lyon regagnent de plus en plus la faveur du public et ils sont complétés par des dentelles admirables :

la facilité qu'on a aujourd'hui de se procurer des dentelles imitées d'une grande beauté, à des prix très abordables n'a fait que donner plus de prix aux anciennes dentelles qu'on est mieux en mesure d'apprécier, et on en porte énormément.

On porte peu de bijoux dans leur forme naturelle, c'est-à-dire en broches, colliers ou pendants d'oreilles ; on cherche à leur donner une allure un peu fantaisiste en les piquant un peu partout dans la toilette ; les colliers sont utilisés en bordure d'un corsage décolleté ou pour garnir une épaulette.

On ne porte guère que de petites boucles d'oreilles formées de belles pierres : pendant longtemps il a été interdit aux jeunes filles de porter des diamants, mais la tentation était trop forte, et cédant à l'exemple des jeunes américaines, il est aujourd'hui admis qu'une jeune fille porte vissés dans le lobe rose de l'oreille deux petits diamants ; il faut qu'ils ne soient pas gros, pas voyants ; simplement deux petites gouttes de rosée pour faire valoir la fraîcheur de leur teint et leur dire qu'elles aussi sont de petites femmes.

ROSE COUTURIER.

THEATRE



Le concert Dessane, qui a eu lieu à Québec, le 20 courant, a obtenu un double succès artistique et financier.

Parmi le nombreux auditoire, on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur et M. le consul de France.

Le concert a été en tous points charmant.

La comédie si spirituelle de Mme Raoul Dandurand : *Quand on s'aime on se marie*, a été enlevée avec brio par Mlle E. Marchand, MM. E. Dorion et C. Archer.

Un duo des *Dragons de Villars* a été très bien interprété par Mlle Thompson et M. Garrigue.

Dans deux chansons de caractère, M. Jos. Peters, qui possède une fort belle voix, a remporté beaucoup de succès.

Mme S. Michaud (née Dessane) et M. Garrigue, ont été parfaits dans les *Noces de Jeannette*.

Au restaurant.

Un client trouve un cheveu énorme dans son potage. Furieux, il fait appeler le restaurateur.

Le bonhomme arrive, mais, ôtant sa casquette, il découvre le genou le plus parfait du monde.

Alors le client, désarmé :

—C'est donc votre dernier ?

**

Le petit Jacques pleure parce qu'on l'a relégué à la petite table.

—Quand tu auras de la barbe, lui a-t-on dit, tu mangeras avec papa.

Le chat de la maison saute familièrement à côté de lui.

Le petit Jacques furieux :

—Toi, tu as de la barbe, va manger avec papa.



On se demande pourquoi tant de mariages tournent mal aux États-Unis et ailleurs. En examinant la vignette ci-dessus, on aura la clef de l'énigme.

CONCOURS DE BÉBÉS A MONTRÉAL

Le projet de faire un concours de bébés à Montréal, que nous avons annoncé dernièrement, sera mis prochainement à exécution par la direction de LA VIE ILLUSTRÉE.

On trouvera, dans notre prochain numéro, des détails complets sur l'organisation de cette exposition.

On peut s'attendre à un grand succès.

Avis à ceux qui désirent exposer.

MALENCONTREUSE DISTRACTION

Un membre de l'Institut, fort distrait, lisait les journaux dans un salon du Casino. Tout en s'absorbant dans son Premier-Paris, sa main gauche poussait machinalement un tas de feuilles qui jonchaient la table, reliées à ces morceaux de bois qui ont été inventés pour les sauvegarder de la concupiscence de quelques amateurs trop forcenés de papier. Il poussa si bien qu'il amena l'enerier au bord de la table et qu'un dernier coup, aussi inconscient que les premiers, fit choir l'ustensile sur un pantalon blanc éblouissant qui lisait les journaux en face de l'académicien, et qu'il en résulta une maculature effroyable. Indignation d'un banquier parisien qui habitait ce pantalon ; le premier s'excuse de son mieux, mais l'expression de ses regrets est accueillie avec une hauteur frisant l'impertinence, et le banquier se récriait de plus belle sur son pantalon absolument perdu.

—Mais, Monsieur, je ne demande pas mieux que de vous le payer, reprit le savant, veuillez me donner votre carte, j'enverrai à votre hôtel.

—Comment, à mon hôtel ! Je ne vous connais pas ; c'est immédiatement que vous allez me donner les quarante francs que ce vêtement m'a coûtés.

—Soit, monsieur, les voici, répliqua l'académicien ; maintenant vous êtes payé, et vous aurez, j'espère trop de délicatesse pour vouloir rester dans mon pantalon ; donc, c'est immédiatement aussi que j'entends que vous me le livriez. Je n'ai pas de raison d'avoir en vous plus de confiance que vous ne m'en avez témoigné tout à l'heure.

Le banquier se gendarma ; mais la galerie trouvait trop bien son compte dans cette exigence pour ne pas l'appuyer ; il fut réduit à solliciter un sursis de son adversaire, envoya chercher un autre inexprimable à son hôtel, en changea dans un cabinet, et déposa humblement l'objet avarié entre les mains de son nouveau propriétaire.

LES VOLEURS ET LE PIED DE COCHON

Chez un charcutier, un beau jour, deux filous, Sur un pied de cochon tentèrent de s'abattre.

Moralité.

Laissez-leur prendre un pied chez vous. Ils en auront bientôt pris quatre.

LUTHER T. McGRATT



Luther T. McGratt, le mulâtre, accusé du meurtre de la rue des Jurés, est âgé de trente ans. Il est grand, bien bâti et sa figure, d'un aspect agréable, ne dénote aucun instinct criminel.

Durant son procès, il a fait preuve d'une grande énergie.

CURIEUSE TROUVAILLE

M. John Fenton, de South Orange, N. J., a trouvé dans le bois au pied d'un hêtre, parmi des feuilles, une très curieuse couronne paraissant faite de cordons de différentes couleurs. Il pensa que c'était un produit naturel, de quelque sorte, l'emporta chez lui et la plaça en jouant au cou de sa fille âgée de neuf ans, mais l'enfant n'aimant pas le toucher visqueux de cet objet, l'ôta promptement. M. Fenton, après avoir examiné plus attentivement, fut saisi d'horreur de découvrir que c'était un serpent à deux tête. Il y avait certainement deux têtes de serpent directement vis-à-vis l'une de l'autre dans le cordon circulaire, mais M. Fenton s'aperçut bientôt que chaque tête avait un corps séparé, et que deux serpents s'étaient entrelacés et étaient tombés dans un état torpide pour l'hiver. On ne voyait pas leurs queues parce que chaque serpent avait avalé les extrémités caudales autant qu'il avait été possible. M. Fenton pendit cette curieuse trouvaille à un clou, dans sa grange, et plusieurs personnes sont allées l'examiner. On est sous l'impression que les serpents sortiront de leur torpeur lorsque la température deviendra plus douce.

QUELQUES DEFINITIONS DEMOCRATIQUES

—Dis donc, Trinqueur, toi qui est fort en politique, qu'est-ce que c'est que le socialisme ?

—T'es bête ! Tiens, censément, nous entrons chez un marchand de vin, un zing, quoi. T'offres une tournée et tu payes ; j'en offre une et...tu payes.

—Oui, mais je suis socialiste aussi !

—Alors, c'est le zing qui paye.

—En supposition qu'il est socialiste aussi ?

—Alors on se cogne ?

—Et la liberté ?

—La Liberté, c'est un journal qui paraît tous les soirs et qui ne coûte que cinq centimes le numéro.

—Mais non pas c'te liberté-là.

—Ah, la liberté la vraie ! Eh bien.

—La liberté, c'est de faire ce qu'on veut ; mais pour ça, faut être le maître.

—Et le patriotisme ?

—A mon point de vue, le vrai patriotisme, c'est le sang des autres, comme les vraies affaires, c'est l'argent des autres !

—Et la guerre civile ?

—La guerre civile, eh bien voilà : tu me tues aujourd'hui, je te tue demain ; c'est pas plus malin que ça !

CALENDRIER RECREATIF

—Quel est l'animal le plus glouton ?

—C'est la sardine.

—Pourquoi ?

—Parce que quand elle a dîné, ça redine.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

UNE LETTRE A LA SAINTE VIERGE

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux genoux ; des cheveux blonds, bouclés, si épais et si riches qu'on en eut coiffé deux têtes de belles dames, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois encore de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré ! une petite veste élégamment coupée, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop longs, trop larges, hélas ! et trop percés, qui se relevaient en poulaine par-devant et qui manquaient de talons par-derrière. Là dedans, il avait froid et faim, car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille au midi, quant la pensée lui vint d'écrire une lettre à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit une lettre.

Là bas dans le quartier du Gros-Caillou, au coin d'une avenue et non loin de l'esplanade il y avait une échoppe de "rédaction." Le rédacteur était un vieux soldat de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah ! non ! pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas tout à fait assez écloppé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Ce n'est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, fumant sa pipe en attendant la pratique. Il entra et dit :

—Bonjour, Monsieur ; je viens pour écrire une lettre.

—C'est dix sous, répondit le père Bouin.

Car ce brave, qui était peut-être la cent millième partie de la gloire d'un maréchal de France, s'appelait le père Bouin. Jean, qui n'avait pas de casquette, ne put l'ôter, mais il dit bien poliment :

—Alors, excusez.

Et il rouvrit la porte pour s'en aller ; mais papa Bouin le trouva gentil et lui demanda :

—Es-tu fils de militaire, moucheron ?

—Non, répondit le petit Jean, je suis fils de maman, qui est toute seule.

Bon ! fit le rédacteur : connu ! Et tu n'as pas dix sous ?

—Oh ! non, je n'ai pas de sous du tout.

—Ta mère non plus ? Ça se voit. C'est une lettre pour avoir de quoi faire la soupe, eh ! petiot ?

—Oui, répondit Jean, justement !

—Avance, pour dix lignes et une demi feuille on n'en sera pas plus pauvre.

Jean obéit, Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre, et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait :

" Paris, le 17 janvier 1887."

Puis au-dessous, à la ligne : " A Monsieur..."

—Comment s'appelle-t-il, bibi ?

—Qui ça, demanda Jean.

—Eh bien, le Monsieur parbleu !

—Quel Monsieur ?

—Le particulier à la soupe.

Jean comprit cette fois et répondit :

—Ce n'est pas un monsieur.

—Ah ! hah !... une dame alors ?

—Oui... non... c'est-à-dire...

—A ça, drôle, s'écria papa Bouin, tu ne sais pas même à qui tu vas écrire ?...

—Oh ! si ! fit l'enfant.

—Dis-le donc, et dépêche-toi !

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et dit :

—C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre.

Papa Bouin ne rit pas. Il déposa sa plume et ôta sa pipe de sa bouche.

Moucheron, dit-il sévèrement, je présuppose que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Pars, file à gauche, va voir dehors si j'y suis !

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux de ces pieds... puisque ces souliers n'en avaient plus.

Mais en le voyant si doux, papa Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux.

—Mille canons ! grommela-t-il ; il y a tout de même de la misère dans Paris !... Comment t'appelles-tu, bibi ?

—Jean.

—Jean qui ?

—Rien que Jean.

Papa Bouin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules.

—Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge ?

—Je veux lui dire que maman dort depuis hier soir, quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi je ne peux pas.

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore :

—Que parlais-tu de soupe, tout à l'heure ?

—Eh bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut ; avant de s'endormir maman m'avait donné le dernier morceau de pain.

—Et elle, qu'avait-elle mangé ?

—Il y avait déjà deux jours qu'elle disait : " je n'ai pas faim."

—Comment as-tu fait quand tu as voulu l'éveiller ?

—Eh bien ! comme toujours, je l'ai embrassée.

—Respirait-elle ?

Jean soutit et le sourire le faisait bien beau.

—Je ne sais pas, répondit-il ; est-ce qu'on ne respire pas toujours ?

Papa Bouin tourna la tête, parce que deux grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répliqua point à la question de l'enfant, mais il dit, d'une voix qui tremblait un peu :

—Quand tu l'as embrassée, n'as-tu rien remarqué ?

—Mais si... Elle était froide. Il fait si froid chez nous !

—Et elle grelottait, n'est-ce pas ?

—Oh ! non... Elle était belle ! belle ! ses deux mains qui ne bougeaient pas étaient croisées sur sa poitrine, et, si blanches ! Sa tête était tout à la renverse, derrière le traversin presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel.

Papa Bouin pensait :

—J'ai envié les riches, moi qui mange bien, moi qui bois bien... En voilà une qui est morte de faim !... de faim !

Il appela l'enfant qui vint, il le mit sur ses genoux et lui dit bien doucement :

—Petiot, ta lettre est écrite, et envoyée, et reçue. Mène-moi chez ta mère.

—Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné.

—Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de larmes ; est-ce que les hommes pleurent !... C'est toi qui vas pleurer, petit Jean, pauvre chéri !... Tu sais que je t'aime comme mon fils ! c'est bête... à moins que... Tiens ! j'avais une mère aussi... il y a longtemps, c'est sûr ! mais voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien." La Vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai ; mais pour bon chrétien, dame...

Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine, en ajoutant, comme s'il eût parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas :

—Voilà, vieille mère, voilà ! sois contente. Les amis se moqueront de moi s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'amènerai le petiot, pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de lettre, qui n'a pas même été écrite, a pourtant fait coup double : elle a donné à lui un père et à moi un cœur.

C'est tout. La pauvre femme, morte de malheur, ne fut point ressuscitée. Qui était-elle ? Je l'ignore. Quel avait été le martyre de sa vie ? Je ne sais pas.

Mais il y a quelque part dans Paris, un homme, jeune encore, qui est " rédacteur," non point en échoppe comme papa Bouin. Il rédige d'éloquentes choses et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois.

Papa Bouin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, et de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire du " petiot," comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin :

—Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres-là, mais elles arrivent à leurs adresses dans le ciel.

PAUL FÉVAL.

ABONNEMENTS



Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 25 MARS,
APRÈS-MIDI ET SOIRÉE

LE TRAMP BOY

DÉCORS SPLENDIDES, Etc.

EXCELLENTE COMPAGNIE.

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.

SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA.

Plan au magasin de musique de Prince.

CYCLORAMA

JERUSALEM,
LE CRUCIFIEMENT,
ET LA TERRE-SAINTE

LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT
EN AMÉRIQUE

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs.
a.m. à 10.30 hrs. p.m.

Ouvert les dimanches de 1 h. à
10.30 hrs. p.m.

Grand Derby Sweep

DE CARSLAKE

\$25,000.00

1er cheval (en double)	\$3,000	chaque	=	\$6,000
2e " " "	\$2,000	" " "	=	\$4,000
3e " " "	\$1,000	" " "	=	\$2,000
Autres coursiers (divisés également)			=	\$4,000
Non-coureurs			=	\$9,000

5,000 Billets, \$5 Chaque

171 Entrées (en double) 342 chevaux.

Tirage, 3 Juin. Courses, 5 Juin 1889.

Résultat du Tirage envoyé à tous les souscripteurs. Dix pour cent déduit de tous les prix.

Adressez : GEO. CARSLAKE, Prop., Mansion House, 522 rue St Jacques, Montréal.

GRANDE OUVERTURE

DANS LES

Chapeaux de Printemps

[CHEZ]

LANTHIER & CIE

1663, RUE NOTRE-DAME, 1663

Chapeaux de Soie,

Dernières Nouveautés

Chapeaux de Feutre!

Chapeaux de Feutre!

DUR ET MOU

FORMES LES PLUS NOUVELLES!

N. B. — Qu'on oublie pas que cette maison est une des plus anciennes et des plus recommandables.

PRIX RÉDUITS

Query Freres

PHOTOGRAPHES

10, COTE ST LAMBERT, 10

PORTRAITS de tous GENRES

ET DE

TOUTES GRANDEURS

Prix ordinaires!

Satisfaction Garantie

ATELIER DE PREMIÈRE CLASSE

HORACE PEPIN L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639 — RUE NOTRE-DAME — 1639

3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert

MONTREAL

ENTREPOT DE MEUBLES

ET DE

LITERIE de la VILLE

SUR — A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL

1826, RUE NOTRE-DAME, 1826

Strict

Attention

PEINTURES ET TAPISSERIES

FERRONNERIES, LAMPES,

GLACES DE MIROIRS,

HUILE DE CHARBON,

MASTIC, HUILE DE LIN,

TEREBENTINE, VITRES.

Etc., Etc., Etc.

FRS. MARTINEAU,

1381 — RUE STE. CATHERINE — 1381

MONTREAL.

12 Fév. — 1a

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, RUE SAINT-LAURENT, 144

MONTREAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

SPECIALITES :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.

" Dental Pearlina, pour les dents.

" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.

" Chloralyne, pour le mal de dents.

" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY

Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

AVIS AU MONDE
FASHIONABLE

LA maison G. A. LAMONTAGNE & Cie possède un choix considérable d'Étoffes nouvelles pour Habilllements.

À chaque saison, ces messieurs achètent tout ce qu'il y a de plus beau en fait de marchandises Anglaises, Françaises et Américaines.

MODES du printemps venant d'arriver. Qu'on vienne en faire l'examen.

AVANTAGES exceptionnels aux étrangers comme aux clients réguliers de cette maison.

IMMENSES RÉDUCTIONS sur toute la ligne. Venez voir et vous serez convaincus.

SOUVENEZ-VOUS qu'un coupeur émérite est chargé du tailage.

ON N'EMPLOIE aussi que des ouvriers de première classe.

NOUS sollicitons respectueusement votre visite et votre patronage.

GARANTIE ABSOLUE. Si on est pas satisfait on remet l'argent.

AVIS SPÉCIAL relativement à nos marchandises pour Pardessus.

LAMONTAGNE & CIE.,

MARCHANDS-TAILLEURS

1536, RUE STE CATHERINE, 1536

MONTREAL

